

PER
B-226



VOLUME XXII, No 40

QUÉBEC

4 OCTOBRE 1934

Pour mieux

Connaitre, Elever et Juger les animaux de la Ferme

Vous avez besoin du 2ème tome de l'excellent Manuel
d'Agriculture publié par les professeurs de l'Ecole
Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

L'anatomie animale, la physiologie, les lois de la génétique, l'histoire de la formation des races et des transformations qu'elles ont subies sous l'action de divers facteurs naturels ou imposés, voilà autant de sujets d'étude qui n'ont pas été assez souvent proposés à l'attention des exploitants de nos fermes."

(Hon. Adélard Godbout)

"LES ANIMAUX"

(2ième volume du Manuel)

couvre tous ces sujets; traite de toutes les espèces et de toutes les races des animaux de la ferme. Il comble donc une lacune - et puisqu'il y a lacune - il répond à un véritable besoin de la classe agricole.

Vous pouvez vous procurer ce livre franc de port en nous adressant

\$1.00

pour le volume seul

LE BULLETIN DE LA FERME

Case 159 St-Roch, Québec

Le volume
et votre
abonnement

\$1.25

au BULLETIN de la FERME

LA POUSSE

(LE SOUFFLE)

Des milliers de propriétaires de chevaux se sont servis avec succès, du REMÈDE CAPITAL pour la POUSSE, durant les 30 ans passés. Envoyez 10c aujourd'hui (en timbre ou monnaie) pour couvrir le traitement et les frais postaux pour un paquet d'essai d'une semaine et pour détails.

C. W. DONALDSON, Dept. H.
B. P. 263, Ottawa, Ont.

DONATION.—Q. Mes parents m'ont consenti un acte de donation à charge par moi de leur payer annuellement la somme de \$300.00. Je paie actuellement qu'une partie de ce montant vu ma situation financière difficile. Est-ce que, après leur mort, les argentés que je n'aurai pas payés devront être partagés à mes autres frères et sœurs? Mes parents restent actuellement dans un village et je désirerais savoir s'ils sont en droit de faire vendre la terre sur mon défaut de paiement. Je leur offre de venir rester avec moi et ils s'y refusent. Que me conseillez-vous de faire?

Rép. à E. D.—Le meilleur conseil que je puisse vous donner mais qui, sous les circonstances en tenant compte de vos représentations, est impossi-

CONSULTATIONS LEGALES

PAR L'AVISEUR LÉGAL DU "BULLETIN DE LA FERME".

AVIS IMPORTANT.—Nos correspondants que cette page intéresse sont instamment priés de tenir compte des règles suivantes établies par le journal: 1. Seuls les abonnés peuvent bénéficier de ce service de consultation; c'est pourquoi toute demande de renseignements doit être signée, afin que nous puissions constater si le correspondant est abonné; 2. Les questions doivent être adressées directement au Bulletin; 3. L'avocat consultant n'est tenu de répondre qu'aux questions ordinaires usuelles, concernant les lois qui gouvernent les choses de la vie rurale. Les cas extraordinaires, ou qui nécessiteraient une longue étude, sont choses à traiter entre le correspondant et l'avocat; 4. Si le correspondant désire une réponse immédiate par lettre, l'avocat consultant peut exiger des honoraires.

ble d'exécution, serait d'exécuter les obligations que vous avez assumées, soit de payer annuellement la somme de \$300.00 à vos parents. Tout argent qui ne sera pas payé à vos parents fera partie certainement lors de leur décès de leur succession et les héritiers seront en droit de réclamer tous arrérages. Vos parents ne sont pas obligés de changer les conditions de l'acte de donation et de se rendre chez vous pour y habiter, soit indirectement renoncer au paiement des argentés à eux dus. Vos parents ont certainement le droit d'instituer des procédures contre vous pour les arrérages dus et même de faire vendre la terre qui normalement devrait être hypothéquée en leur faveur. Si vous êtes réellement dans l'impossibilité de pouvoir vous en tenir à vos obligations et que vous faites tous les sacrifices pour payer ce que vous pouvez, je suis convaincu que vos parents consentiront à réduire vos charges pour un nouvel acte mais il doit y avoir quelque chose à quelque part qui ne leur convient pas et peut-être trop de dépenses chez vous ou quelque autre chose.

RÉTRIBUTION MENSUELLE.—Q. Jusqu'à quel âge doit-on payer la rétribution mensuelle pour les enfants qui ne fréquentent pas la classe?

Rép. à A. M.—La rétribution mensuelle est payable au secrétaire-trésorier par les père ou mère de famille, tuteurs, curateurs ou gardiens, pour tous les enfants âgés de 7 à 14 ans en état de fréquenter l'école pour les mois scolaires pendant lesquels l'école de leur arrondissement est en activité. Comme vous pourrez le constater, il n'est donc pas question de savoir si les enfants fréquentent l'école ou non.

DÉCHETS ET VÉRIFICATION DES COMPTES DU SECRÉTAIRE-TRESORIER.—Q. 1. Est-ce que le conseil municipal est obligé de louer un terrain pour placer les déchets des gens du village, lesquels représentent un huitième de la population, avec droit de charger le coût à tous les francs-tenanciers? 2. Combien faut-il de signatures pour demander l'audition des comptes de la municipalité?

Rép. à G. R.—1. Je ne trouve rien dans le Code Municipal qui oblige un conseil municipal à acheter un terrain pour placer les déchets des gens du village.

2. A n'importe quelle époque de l'année, s'il en est requis par écrit par au moins dix contribuables, le conseil doit faire faire la vérification des comptes de la corporation pour les ou pour chacune des cinq années antérieures, pourvu qu'aucune telle vérification n'ait déjà été faite pour une ou les années en question.

DEUXIÈME CRÉANCIER HYPOTHÉCAIRE.—Q. Quels sont les droits d'un deuxième créancier hypothécaire alors que le débiteur paie ses taxes mais ne paie pas les intérêts? Peut-il saisir le roulant, les animaux, ou bien s'il lui faut attendre?

Rép. à P. L.—Si le débiteur ne paie pas les intérêts, il ne peut prendre avantage de la loi du moratoire et les détails ont déjà été donnés à plusieurs reprises dans des consultations antérieures et, en conséquence, vous avez un recours contre lui, êtes en droit d'instituer des procédures, de prendre jugement et de faire saisir et réaliser ses biens.

TROUPEAU.—Q. J'étais propriétaire d'un troupeau qu'il m'a fallu abattre parce qu'il était devenu tuberculeux. Je suis voisin d'un houcher qui depuis plusieurs années déposait ses déchets sur sa terre à différents endroits sans les enterrer ni prendre les précautions nécessaires. Je me suis mis en communication avec le bureau d'hygiène et ce bureau a donné certains ordres à mon voisin, lesquels n'ont pas été suivis. J'ai communiqué avec le bureau d'hygiène et l'on m'a répondu que l'on ne pouvait faire plus. Comment se fait-il que le bureau d'hygiène n'a pas plus de pouvoir car les officiers de ce bureau m'ont informé de communiquer avec le conseil municipal. Que dois-je faire?

Rép. à E. T.—Je suis surpris de prendre connaissance d'une telle affirmation de votre part relativement au bureau d'hygiène. Peut-être que, si vous communiquez avec les chefs de ce département à Québec, vous pourriez obtenir plus ample satisfaction. A tout événement, le conseil municipal est autorisé à pourvoir à ce cas et chaque fois qu'il a été déposé des immondices ou des animaux morts sur une propriété quelconque ou dans un ruisseau ou une rivière, il est du devoir de l'inspecteur agraire

de l'arrondissement, dans les vingt-quatre heures après avoir reçu un avis spécial écrit ou verbal à cet effet, de faire enlever ou disparaître les immondices ou animaux morts, par les personnes qui les ont déposés. Quiconque dépose ou fait déposer des immondices ou des animaux morts aux endroits mentionnés ci-haut encourt en sus des dommages une amende de \$2.00 à \$10.00. De par les explications que vous me donnez et en attendant que vous serez en état de prouver que votre troupeau a été contaminé par la faute et négligence du voisin, je crois que vous êtes en droit de lui réclamer des dommages.

DOMMAGES.—Q. J'ai un oncle qui m'offrirait ses services durant les semences, en échange de certains services, et il ne connaît rien mais désire apprendre. Un bon matin il était à conduire un épandeur se fit ruer et casser une jambe, le cheval n'est pas malin ni vicieux et cet accident est probablement dû à une mauvaise manœuvre. Selon son désir je l'ai conduit chez Mr Fiset aux Eureuilles. Je l'ai gardé chez moi avec sa femme et son petit garçon et j'ai payé toutes les dépenses. Maintenant ses quarante jours expirent le 21 juin et, à raison d'une mensécence à l'égard de son petit garçon, il se retire de lui-même et m'oblige à lui payer ses frais de pension et de maladie tout le temps de sa convalescence. Quelles sont mes obligations et quelle protection suis-je en droit d'avoir?

Rép. à L. B.—Votre oncle vous offrait ses services bien volontiers mais vous étiez au courant qu'il ignorait les dangers du travail que vous lui confiez et c'était à vous à prendre les précautions pour lui éviter tout accident. Tout de même, de par les détails que vous m'avez relatés en alléguant que le cheval n'est pas vicieux et qu'il s'agit plutôt d'une fausse manœuvre qui aurait été occasionnée par votre oncle, il se peut que vous ne soyez pas responsable des dommages qu'il a subis. Je vous conseillerais de consulter votre avocat en lui expliquant avec force détails tous les faits de cette affaire et vous pourriez obtenir une opinion peut-être plus précise. Si vous êtes responsable, vous devrez tout payer, peu importe que ce soit par fantaisie ou autrement qu'il se retire de chez vous.

NÉGLIGENCE.—Q. Mon voisin laisse errer ses animaux dans le chemin, ils ont pénétré dans ma cour et je les ai fait entrer dans mon enclos. Est-ce que je suis obligé de courir après ses animaux pour les nourrir après l'avoir déjà averti de garder et de surveiller ses animaux alors qu'il m'a répondu d'une manière grossière en me déclarant que s'ils me causaient quelques dommages de les renfermer, c'est ce que j'ai fait car les animaux étaient rendus dans le foin et dans le grain. Je les ai alors enfermés dans mon enclos et je l'ai avisé deux jours après de venir chercher ses animaux. Est-ce que j'étais obligé de l'en informer et suis-je en droit de ne pas faire payer pour le trouble de courir après les animaux pour les enfermer et pour la pension? Que dois-je faire pour me débarrasser de ces animaux lorsqu'il n'y a pas d'enclos public? Il est très difficile d'évaluer les dommages que j'ai subis?

Rép. à P. D.—Je ne crois pas que vous soyez en droit de renfermer les animaux dans votre enclos mais, comme le propriétaire de ces animaux vous en a donné la permission, je ne vois pas comment il pourrait s'en plaindre. Vous pourriez peut-être avoir une réclamation pour avoir nourri ses animaux mais tout dépend de bien des circonstances. La meilleure ligne de conduite à suivre serait de ne pas laisser entrer les animaux chez vous car l'article 223 du Code Municipal rend le propriétaire, l'occupant et le locataire d'un terrain responsable de l'animal qu'il prend en charge comme s'il était à lui et l'article 221 déclare que nul n'a droit d'exposer des animaux errants sur son terrain par des animaux errants, si ces dommages proviennent du défaut ou du mauvais état de ses clôtures de ligne.

PRÊT A USAGE.—Q. J'ai prêté à un homme un certain objet à A d'une valeur de \$7.00, cet objet devant m'être retourné sous peu. N'ayant pas besoin de cet objet et ne l'ayant pas redemandé, A s'en est servi durant une couple d'années et subéquemment, sans ma permission, il l'a prêté à B et B ne m'a pas informé du prêt. B s'en est servi quelque temps. J'ai subéquemment redemandé à A cet objet prêté et il m'a informé qu'il avait été prêté à B. J'ai alors réclamé à B l'objet en question. B environ dans le même temps a consenti une donation à l'un de ses garçons à charge d'une rente annuelle et viagère. J'ai alors réclamé l'objet prêté au garçon de B et je n'ai pas réussi à reprendre possession de cet objet. Cet objet est actuellement tout détérioré et, pour vous donner un exemple, on l'a transformé, c'est-à-dire qu'il s'agissait d'une voiture d'hiver que l'on a transformée en voiture d'été et il ne m'est plus utile dans cette condition. Je réclame l'objet dans l'état que je lui ai prêté ou bien sa valeur en argent et l'on refuse. Que dois-je faire?

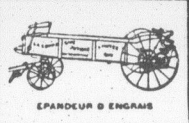
Rép. à E. C.—L'emprunteur ne peut se servir de la chose qu'à l'usage pour lequel elle est destinée par sa nature ou par la convention. Si la chose se détériore par le seul effet de l'usage pour lequel elle est prêtée et sans la faute de l'emprunteur, il n'est pas tenu de la dédommager. A n'avait pas le droit de prêter cette chose à B et B n'avait certainement pas le droit de la donner à son garçon et vous pouvez la réclamer du garçon de B si vous le jugez à propos mais il serait préférable et beaucoup plus rapide, surtout si A est solvable, que vous teniez A responsable de la remise de la chose immédiatement ou de sa valeur. L'emprunteur étant tenu de veiller en bon père de famille à la garde et à la conservation de la chose prêtée n'avait pas le droit ni de détériorer cette chose, ni d'y apporter des modifications ou d'en changer ce pourquoi elle était destinée.

CONVENTIONS MATRIMONIALES, SÉPARATION DE CORPS.—Rép. à J. L. P.—A la première question, oui; mais si vous n'avez aucun bien et ne pouvez gagner votre vie par le travail, il y a lieu d'exiger une pension alimentaire et, dans votre cas, demander la séparation de corps et de biens.

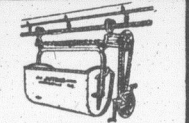
A la deuxième question, non.

A la troisième question, rien à faire pour le moment.

A la quatrième question, non, le contrat de mariage a réglé votre situation et contient des dispositions testamentaires disposant des biens des époux après le décès de l'un d'eux.



JUTRAS



NOUVEAU

CATALOGUE

ANGLAIS-FRANÇAIS SUR

Gréments de sucrerie
Installation d'étable
Machines agricoles
OFFERT GRATIS

Pour renseignements et prix
—faites un X sur les machines qui vous intéressent.

Nom

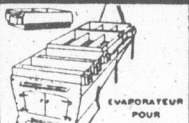
Adresse

No B. F. octobre 1934

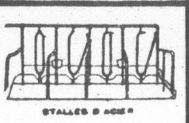
MANUFACTURÉS PAR

LA COMPAGNIE JUTRAS L^{TÉE}

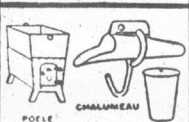
VICTORIAVILLE, QUE.



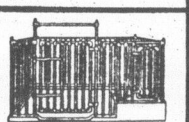
EXPANDEUR D'ENGRAIS



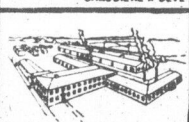
CHARRU ET LITIERE



EVAPORATEUR POUR SUCRERIES



STABLES D'AGE



POLE A SUCRE CHAUDIERE A REVE



ENCLOS POUR TAUREAU



USINE ET BUREAU CHEF VICTORIAVILLE QUE



INSTALLATIONS A POND

NOUS METTONS A VOTRE DISPOSITION UN SERVICE D'IMPRESSIONS

DES MIEUX OUTILLÉS DE LA VILLE

Nous pouvons exécuter tous genres d'impressions tels que:

Brochures—Rapports—Factures—Catalogues—En-têtes de Lettres—Circulars—Enveloppes—Factures—Etc.—Etc.

GENS DE LA CAMPAGNE ET DU DISTRICT

FAITES IMPRIMER

au

"SOLEIL"

Nos prix sont bas!

Demandez nos cotations

LE SOLEIL L^{TÉE}

(Département de L'Imprimerie)

Vous n'avez pas la peine d'écrire

Utilisez ce coupon d'abonnement

Le Bulletin de la Ferme, Ltée,
Case 159, B.P. St-Roch, Québec, P. Q.
(Section des abonnements).

Messieurs:

Ci-inclus la somme de _____ en bon de poste en paiement de _____ ans _____ d'abonnement au "BULLETIN DE LA FERME".

ANCIEN

☐

NOUVEAU

☐

Faites une croix dans le petit carré selon que vous êtes ancien ou nouveau lecteur.

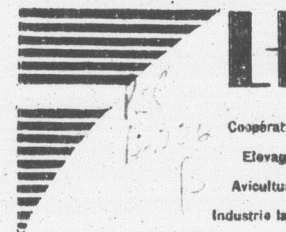
Nom _____

R.R. No _____

Bureau de poste _____

Comté _____ Province _____

N.B.—En adressant ce coupon cette semaine vous pouvez régler votre année courante et l'arrérage, s'il y a lieu, au taux de 50c par année. Profitez-en.



Volume XXII—Henri C.

Licencié en
Agriculture

"Summa cum laude"

Le 22 septembre à 8 hrs o
Leroy Poulin, a soutenu a
succès une thèse de licencié,
ture à l'Ecole Supérieure d'
de Ste-Anne.

Le jury des examinateurs
sait de M. l'abbé H. Bois,
agriculture, directeur de l'E
gué de l'Université Laval; de
G. Fortin, B.L., B.S.A., pro
de M. l'abbé F.-X. Jean, B.
M. Sc., également professeur
Supérieure d'Agriculture de S

M. Poulin a soumis une t
sur "L'Enseignement prin
dans la province de Québec
vail est le fruit de trois anné
sur notre système scolaire.
de cent quelques pages, fort
présente dans la première p
tuel de l'enseignement pri
le Québec avec un bref histo
question; dans la seconde, l
les principaux points faible
du rang et apporte une pré
tribution aux réformes a
dans les écoles rurales pou
ment de l'agriculture dans le

La thèse conclut que la
réforme à opérer dans not
scolaire consiste à créer une
campagne pour un personnel
compétent et de lui offrir
matériels de faire une ca
l'enseignement.

Deux moyens qui se com
l'autre visent à cette fin. I
tituer une échelle de salaire l
qualifications et le nombre
service des titulaires et c
salaire-argent par certaines
tions telles que logement,
éclairage et terre cultivable
changer notre mode de tax
l'individualisme local, et l
une conception nationale d
parents en matière d'éducat

Par ce système l'enseig
ndrait une profession à
hommes, gradués d'écoles
pourraient se préparer au
point de vue pédagogique
pour faire leur vie dans le pr
M. Poulin demande enc
tion d'un bureau agricole
techniques, l'introduction
ciens agricoles dans le Cons
truction Publique, le déce
ment du programme de l'éco
rurale dans les trois premi
l'exclusion de l'agriculture,
tière distincte au program
élémentaire, pour y substit
tions de sciences naturelles
l'agriculture, la revision des
classes, finalement l'intr
classes spéciales et de cour
pour les enfants de 12 à 14

La soutenance prit un car
public.

Au nom de l'Université
l'Ecole Supérieure d'Agr
Ste-Anne, M. l'abbé Bois
didat sur le sujet de ses
succès qu'il a remporté,
licencié en agriculture,
lande.

ou se fabrique le fromage
grande partie converti en b
écrème aussi pour de la c
note de la Commission du
lait de Cincinnati nous ap
ment que des wagons de
expédiés à la région de Cin
distributeurs de lait de co
sent que ces fortes expédi
sont la cause d'une baisse
livre dans le prix de gros
Cette forte baisse a déci
nombre de fromageries de
Kentucky et de l'Indiana
fonctionner pendant la c
congé. (Bulletin de l'Indus



EGALES FERME".

estamment pri's de tenir compte
n'écarter de ce service de consul-
fin que nous puissions constater
tément au Bulletin; 3. L'avocat
cernant les lois qui gouvernent
une longue étude, sont choses à
ne réponse immédiate par lettre,

t, dans les vingt-quatre heures
n avis spécial écrit ou verbal à
lever ou disparaître tels immo-
norts, par les personnes qui les
nque dépose ou fait déposer des
e animaux morts aux endroits
encourt en sus des dommages
00 à \$10.00. De par les expli-
donnez et en autant que v
puver que votre troupeau, a
aute et négligence du voisin, je
s en droit de lui réclamer des

Q. J'ai un oncle qui m'offrir
t les semences et échange de
il ne connaît rien mais désire
a matin il était à conduire un
et casser une jambe, le cheval
teieux et cet accident est proba-
nauvaise manœuvre. Selon son
t chez Mr Fiset aux Ecureuils,
moi avec sa femme et son petit
toutes les dépenses. Mainte-
jours expirent le 21 juin et, à
entente à l'égard de son petit
de lui-même et m'oblige à lui
pension et de maladie tout le
escence. Quelles sont mes obli-
gation suis-je en droit d'avoir?

tre oncle vous offrait ses services
is vous étiez au courant qu'il
du travail que vous lui confiez
prendre les précautions pour lui
t. Tout de même, de par les
ne relatez en alléguant que le
ieux et qu'il s'agit plutôt d'une
qui aurait été occasionnée par
ut que vous ne soyez pas égar-
sages qu'il a subis. Je vous con-
ter votre avocat en lui expli-
tail tous les faits de cette affi-
obtenir une opinion peut-être
us êtes responsable, vous devez
orte que ce soit par fantaisie ou
etire de chez vous.

Q. Mon voisin laisse errer ses
nemin, ils ont pénétré dans ma
entrer dans mon enclos. Est-ce
de courir après ses animaux
rès l'avoir déjà averti de garder
animaux alors qu'il m'a répondu
sire en me déclarant que s'il
ques dommages de les renfer-
ai fait car les animaux étaient
et dans le grain. Je les ai alors
n enclos et je l'ai averti deux
e chercher ses animaux. Est-ce
de l'en informer et suis-je en
payer pour le trouble de courir
our les enfermer et pour la pen-
aire pour me débarrasser de ces
y a pas d'enclos public? Il est
luer les dommages que j'ai

ne crois pas que vous soyez en
les animaux dans votre enclos
prieur de ces animaux vous
sion, je ne vois pas comment
ndre. Vous pourriez peut-être
ion pour avoir nourri ses ani-
mend de bien des circonstances.
e conduite à suivre serait de ne
s animaux chez vous car l'arbi-
tunipal rend le propriétaire,
ataire d'un terrain responsable
end en pacage comme s'il était
dclaire que nul n'a droit d'ê-
mages causés sur son terrain
ants, si ces dommages provien-
du mauvais état de ses clôtures

Q. J'ai prêté il y a quelque
objet à A d'une valeur de \$7.00,
être retourné sous peu. N'ayant
bjet et ne l'ayant pas redeman-
durant une couple d'années et
ans ma permission, il l'a prêté
s informé du prêt. B s'en est
s. J'ai subsequmment rede-
et prêté et il m'a informé qu'il
J'ai alors réclaté à B l'objet
vion dans le même temps a-
tion à l'un de ses garçons à
annuelle et viagère. J'ai alors
té au garçon de B et je n'ai pas
possession de cet objet. Cet
ent tout détérioré et, pour vous
e, on l'a transformé, c'est-à-dire
ne voiture d'hiver que l'on a
ature d'été et il ne m'est plus
dition. Je réclame l'objet dans
été ou bien sa valeur en argent
dois-je faire?

L'emprunteur ne peut se servir
sage pour lequel elle est destinée
ar la convention. Si la chose se
effet de l'usage pour lequel elle
a faute de l'emprunteur, il n'est
a détérioration. A n'avait pas
e chose à B et B n'avait certain-
la donner à son garçon et vous
du garçon de B si vous le jugez
ait préférable et beaucoup plus
A est solvable, que vous teniez
a remise de la chose immédiate-
ur. L'emprunteur étant tenu de
de famille à la garde et à la con-
s prêté n'avait pas le droit ni
chose, ni d'y apporter des modi-
changer ce pourquoi elle était

MATRIMONIALES, SÉPA-
P. — Rép. à J. L. P. — A la pre-
mais si vous n'avez aucun bien
r votre vie par le travail, il y a
sion alimentaire et, dans votre
paration de corps et de biens.
gestion, non.
gestion, rien à faire pour le mo-
question, non, le contrat de ma-
suation et contient des dispo-
sires disposant des biens des
de l'un d'eux.



Volume XXII—Henri Gagnon, Président

QUÉBEC 4 OCTOBRE

Frs Fleury, Gérant—Numéro 40

Licencié en Agriculture

"Summa cum laude"

Le 22 septembre à 8 hrs du soir, M. Leroy Poulin, a soutenu avec grand succès une thèse de licencié en agriculture à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

Le jury des examinateurs se composait de M. l'abbé H. Bois, docteur en agriculture, directeur de l'École et délégué de l'Université Laval; de M. Ls. de G. Fortin, B.L., B.S.A., professeur; et de M. l'abbé F.-X. Jean, B.A., L.Ph., M. Sc., également professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne.

M. Poulin a soumis une thèse écrite sur "L'Enseignement primaire rural dans la province de Québec". Ce travail est le fruit de trois années d'études sur notre système scolaire. Un travail de cent quelques pages, fort documenté, présente dans la première partie, l'état actuel de l'enseignement primaire dans le Québec avec un bref historique de la question; dans la seconde, l'auteur note les principaux points faibles de l'école du rang et apporte une précieuse contribution aux réformes à l'introduire dans les écoles rurales pour l'avancement de l'agriculture dans le Québec.

La thèse conclut que la principale réforme à opérer dans notre système scolaire consiste à créer une demande en campagne pour un personnel enseignant compétent et de lui offrir les moyens matériels de faire une carrière dans l'enseignement.

Deux moyens qui se complètent l'un l'autre visent à cette fin. D'abord instituer une échelle de salaire basée sur les qualifications et le nombre d'années de service des titulaires et compléter le salaire-argent par certaines compensations telles que logement, chauffage, éclairage et terre cultivable; ensuite changer notre mode de taxes, bâti sur l'individualisme local, et l'asseoir sur une conception nationale du droit des parents en matière d'éducation.

Par ce système l'enseignement deviendrait une profession à laquelle des hommes, gradués d'écoles normales, pourraient se préparer avec soin au point de vue pédagogique et agricole pour faire leur vie dans le professorat.

M. Poulin demande encore la création d'un bureau agricole d'avisers techniques, l'introduction de techniciens agricoles dans le Conseil de l'Instruction Publique, le décongestionnement du programme de l'école primaire rurale dans les trois premières années, l'exclusion de l'agriculture, comme matière distincte au programme primaire élémentaire, pour y substituer des notions de sciences naturelles dirigées vers l'agriculture, la revision des manuels de classes, finalement l'introduction de classes spéciales et de cours saisonniers pour les enfants de 12 à 14 ans.

La soutenance prit un caractère semi-public.

Au nom de l'Université Laval et de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne, M. l'abbé Bois, félicita le candidat sur le sujet de ses études et le succès qu'il a remporté, le déclarant licencié en agriculture, *summa cum laude*.

où se fabrique le fromage suisse est en grande partie converti en beurre; il s'en écrème aussi pour de la caséine. Une note de la Commission du contrôle du lait de Cincinnati nous apprend également que des wagons de lait ont été expédiés à la région de Cincinnati. Les distributeurs de lait de cette ville disent que ces fortes expéditions de lait sont la cause d'une baisse de 2½ le livre dans le prix de gros du fromage. Cette forte baisse a décidé un grand nombre de fromageries de l'Ohio, du Kentucky et de l'Indiana de cesser de fonctionner pendant la durée de ce congé. (Bulletin de l'Industrie laitière)

Avons-nous trop de beurre ?

Il y aurait de fortes quantités de beurre actuellement dans les entrepôts de l'Ouest et de l'Est. On se rappelle que l'an dernier, à la même époque la situation était analogue. Le gouvernement fédéral dût intervenir auprès des négociants du pays; les entreposeurs consentirent à exporter une certaine quantité de cette denrée craignant qu'une trop forte accumulation en avilisse le prix.

Dans l'Ouest où il y a gros surplus encore cette année on voudrait répéter l'exploit de l'an dernier. Cette fois les négociants des provinces de l'Est s'y opposent catégoriquement; ceux d'Ontario soutiennent que le surplus du moment n'est pas si fort qu'il y ait lieu de s'alarmer ni de craindre une chute du prix.

M. Fraser, secrétaire du Conseil National d'Industrie laitière vient de son côté, avec chiffres à l'appui, prouver qu'il n'y a pas lieu d'exporter de beurre cette année. Il allègue d'autres raisons que nous énumérons plus loin.

En 1933, la production du beurre de beurrierie fût de 218.532.307 livres. Les provinces canadiennes figurent dans ce total avec les quantités suivantes: 62.758.580 lbs pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta réunies, 11.057.688 pour les Maritimes; 5.025.539 lbs pour la Colombie Britannique. La province d'Ontario en fournit 76.125.812 lbs et Québec 63.594.688 lbs. Ces deux grandes provinces ont un excédent de production sur celles de l'Ouest de 78.891.920 lbs.

Congrès de gérants des couvoirs coopératifs

Bien que d'institution assez récente dans la province de Québec, les couvoirs coopératifs figurent dans l'activité agricole provinciale comme l'une des spécialités où la coopération a obtenu de beaux succès.

Le congrès des intéressés dans ces petites coopératives avicoles tenu au cours de la dernière huitaine à Québec a réuni environ cent vingt-cinq présidents, gérants et secrétaires de couvoirs, des instructeurs avicoles de tous les districts ainsi que plusieurs agronomes régionaux, pour discuter des problèmes se rattachant à l'une des branches les plus vivantes de notre agriculture.

Le congrès a été présidé par M. Jos.-D. Barbeau, chef de la section avicole du Service de l'Industrie Animale. M. Adrien Morin, chef de ce service a parlé aux aviculteurs et leur a souhaité la bienvenue au nom de l'hon. M. Godbout, retenu ailleurs, en dehors de la ville.

Il a été résolu que les couvoirs seront désignés uniformément comme couvoirs certifiés ou non certifiés.

Les administrateurs de couvoirs coopératifs ont convenu d'un prix de vente minimum pour les poussins d'un jour. Cette année, tous les aviculteurs membres d'un couvoir coopératif soumettront leurs troupeaux à l'épreuve

La consommation moyenne de beurre au Canada est de 26.000.000 lbs par mois, pour l'année 312.000.000 livres. Ce chiffre rapproché de 218.532.307 lbs. produites prouve que nous pourrions facilement absorber le surplus que nous avons actuellement. En fait l'an dernier nous avons exporté du beurre, pour être ensuite obligés d'en importer l'hiver passé.

Nous ne devons pas perdre de vue, qu'il y a rareté de fourrage en Ontario. Actuellement les pâturages sont tellement rasés et brûlés que les cultivateurs désireux de maintenir la production du lait à un niveau satisfaisant sont obligés d'entammer leur récolte de foin, et de servir des moulées aux vaches laitières. C'est un procédé coûteux, attendu que le foin a presque doublé de prix. D'ailleurs la production du lait en Ontario a fléchi considérablement, et partant la production du beurre, de sorte que le surplus de cette denrée sera facilement absorbé.

Dans Québec, bien que la récolte de fourrage soit assez bonne, si le prix du foin et des fourrages continuent à monter aux Etats-Unis, on peut craindre que les cultivateurs soient tentés de se départir de quelques têtes de bétail pour vendre du foin.

Il n'y a pas lieu de craindre que le surplus de beurre que nous avons en ce moment continue de faire baisser les prix, il sera facilement absorbé, et Dieu sait si le prix ne prendra pas plutôt une direction vers les sommets, depuis si longtemps, qu'il a la tête en bas.

DANS LES

JOURNAUX AGRICOLES

Au sujet de l'exposition du comté de Huntingdon tenue ces jours derniers et couronnée de succès, le journal local écrit:

Organiser et administrer une exposition agricole sur une base d'économie peut probablement ne pas rencontrer les vues de personnes difficiles à satisfaire et qui ont soif de nouveautés. Mais il faut bien se rappeler que notre société d'Agriculture est endettée et tant que ses directeurs n'auront pas effacé complètement la dette actuelle, il serait téméraire de demander de nouvelles améliorations susceptibles d'exiger une nouvelle mise de fonds. (Huntingdon Gleaner)

Nous ne croyons pas qu'il y ait lieu de blâmer des directeurs administrant aussi sagement.

Laitue de Ville-Marie

Les marchés de Toronto et de Montréal ont fait bel accueil aux envois de laitue cultivée dans le district de Ville-Marie, au Témiscamingue. Pour une première année que les cultivateurs s'appliquent à cette culture, ils ont réussi merveilleusement. Dans Lorrainville, on en a cultivé environ 90 lots, utilisant différents sols et engrais chimiques, on prétend que la récolte représentera environ 25 à 30 wagons. Le premier envoi organisé comprenait deux wagons dont l'un en destination de Montréal, l'autre pour la ville de Toronto. Le produit fut classé No 1 dans les deux cas, ces chars rapportèrent environ \$600. D'autres consignations sont actuellement organisées en destination des marchés de Windsor, Ont., Détroit et New York aux Etats-Unis.

(Family Herald & Weekly Star)

Le prix des porcs

Qui pourrait nous prédire que'seront les prix du porc pour les six mois à venir? Le marché vient d'accuser des fléchissements assez difficiles à expliquer. A tout événement il a été expédié 183.000 porcs de moins que d'habitude aux diverses cours à bestiaux, canadiens durant les huit premiers mois de 1934. Il est difficile de prévoir le nombre de têtes qu'il y aura à vendre au cours de l'automne et de l'hiver, mais la demande de truies d'élevage n'est pas très forte quand même.

(Farmers' Advocate)

Fermeture des fromageries

suisses aux États-Unis

Les fromagers suisses du sud du Wisconsin ont pris un congé de trente jours à partir de la semaine dernière dans l'espoir de faire relever les prix du fromage suisse en débarrassant le marché du surplus qui l'encombre. On dit que plus de 90% des fabriques sont fermées et les chefs de ce mouvement sont d'avis que presque toutes les fabriques le seront avant la fin de cette semaine.

On compte que le marché sera privé de 3.000.000 livres de fromage pendant ce congé, et comme le gouvernement d'autre part se promet d'acheter 3.000.000 livres de fromage, on espère que l'état normal du marché au fromage suisse sera rétabli au commencement de l'automne. Pendant ce congé, les commerçants de la région de production du fromage suisse ont promis de maintenir le prix de mai pour le fromage fabriqué en juin. Cette promesse a été faite après que le gouvernement a donné avis des achats qu'il se propose d'effectuer.

Dans l'intervalle, le lait des régions

(Suite à la deuxième colonne précédente)



Récolte formidable

Les états de la Nouvelle Angleterre ont eu une formidable récolte de patates cette année, selon un rapport fourni au premier septembre. On estime que cette récolte dépassera 8.000.000 de minots la récolte moyenne. Pour les Etats-Unis en général, la récolte reste inférieure à la moyenne de 5 ans.

Mise au point

L'U.C.C. diocésaine de Québec Nord, lors de son congrès de septembre à Québec, a résolu qu'un délégué représente l'Union Catholique des Cultivateurs à la Commission Fédérale qui fera enquête sur l'industrie laitière et non pas à la Commission d'Industrie laitière provinciale. Les lecteurs sont priés de tenir compte de cette correction à notre compte rendu du 27 septembre.

N'oubliez pas que pour \$1.25

Nous pouvons vous adresser, franc de port, l'un des volumes suivants: "Les Champs" ou "Les Animaux", premier et deuxième tome du Manuel d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière ou "Les Secrets de la bonne cuisine" de Sœur Ste-Marie Edith, directrice de l'École Ménagère de Montréal. En plus de cela, votre abonnement au "Bulletin de la Ferme" sera payé pour une année.

Comme guide d'alimentation

Le contrôle laitier est fortement à conseiller. Le cultivateur qui pèse le lait de ses vaches et tient compte du rendement quotidien de chaque unité du troupeau, épargnera sur les frais de nourriture. Pour produire du lait qui coûte bon marché, il faut servir aux vaches une alimentation qui soit basée sur le rendement du lait et du gras. Si vous voulez un exemple: une vache donnant 20 lbs de lait par jour devra recevoir une ration moindre que l'unité produisant 40 livres par jour. Si vous soignez vos laitières uniformément sans tenir compte de leur rendement vous courrez bien des chances d'arriver en dessous par conséquent un changement de système s'impose. Il faut commencer par savoir quelles sont vos vaches de 20 et de 40 livres.

Que vaut la bonne vache?

Le surintendant de la ferme expérimentale fédérale d'Agassiz en Colombie Britannique, dit posséder des chiffres prouvant que nous vendons annuellement à nos troupeaux laitiers la valeur de plus de deux millions de tonnes de grain. Dans une année seulement les revenus des produits laitiers canadiens ont atteint le chiffre de trois cent millions de piastres. La vache laitière ne fabrique pas seulement une nourriture indispensable, mais elle tient lieu d'un marché très important pour l'écoulement de nos récoltes mondiales de grain.

Au rucher

Il faut penser à l'hivernement des abeilles. A ce sujet, l'apiculteur du Dominion rappelle qu'une colonie a besoin d'avoir au moins quarante livres de provisions; il n'en faut pas moins pour qu'elle puisse vivre jusqu'à ce que la nouvelle récolte de nectar soit prête le printemps suivant.

Un détail que l'apiculteur fera bien de ne pas oublier c'est qu'il faut plus de miel au printemps, lorsque l'élevage du couvain ne commence que pendant l'hiver où il ne se produit pas de couvain.

Tous les miels ne conviennent pas pour l'hivernage des abeilles; il n'y a que le meilleur miel de trèfle et de sarrasin qui soit sans danger. A défaut de ce miel ou pour combler tout déficit il faudra donner la quantité de suc de canne, converti en sirop, ayant soin de faire bien dissoudre les cristaux, il faut mettre deux parties de sucre pour une partie d'eau.

Il est important de donner la nourriture d'hivernement avant que la température se soit trop refroidie. A Ottawa, il a été constaté que toute la nourriture devrait être donnée avant la fin de la première semaine d'octobre.

Station expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière, Qué.

Lettre hebdomadaire aux cultivateurs

L'ACHAT DE CHAUX

Dans quelque temps les récoltes seront terminées et ce sera l'époque des labours. Ce sera aussi le temps d'épandre la chaux vu que les travaux pressants seront finis. Les bons effets de la chaux ont été chantés sur tous les tons! En plus de neutraliser l'acidité du sol, la chaux rend les terres fortes plus friables tandis qu'elle apporte plus de cohésion dans les terres légères. Elle est essentielle pour la prise du trèfle et de la luzerne.

Pour l'acheter à meilleur compte, les cultivateurs doivent s'associer et donner leur commande à l'agronome. Ce dernier se chargera de faire approuver la commande par le Ministère de l'Agriculture, lequel défrayera les frais de transport si la quantité est suffisante. La chaux en vrac (libre dans le char) coûte moins cher et elle est tout aussi bonne que celle en poche. Si votre commande est donnée sans retard vous aurez votre chaux dans un temps très propice pour l'épandre aussitôt après réception. Sur la plupart des sols du Québec, l'emploi de 1 1/2 tonne de chaux à l'arpent est suffisant pour obtenir le but plus haut mentionné.

LA CONSERVATION DES LÉGUMES

Les difficultés qu'ont plusieurs cultivateurs à conserver les légumes les portent à délaisser ces cultures. C'est à tort, puisque dans bien des cas ce sont eux qui sont cause des pertes considérables qu'ils subissent.

Pour bien conserver les légumes, il faut d'abord les arracher avec beaucoup de soin, éviter toute meurtrissure, tout fendillement de la peau. Pour les choux de Siam et les betteraves, il faut couper

les feuilles à environ un demi pouce du collet, car les feuilles coupées trop près du légume font une plaie par où le microbe de la maladie pourra s'infiltrer très facilement et amener une prompte corruption. De plus, il est absolument nécessaire de n'entrer en cave que des racines saines car celles qui seraient attaquées même légèrement de maladie, se gâteraient vite et contamineraient les autres. La terre doit aussi être enlevée parce qu'elle enlève la bonne apparence et elle conserve trop l'humidité, qui est nuisible à leur bonne conservation.

L'ACCOUPLEMENT DES MOUTONS

La période de gestation chez le mouton est de 145 jours. Les brebis doivent être accouplées ici du 15 au 30 octobre et les jeunes agnelles ne devraient pas l'être avant l'âge de 16 mois. Un agneau de neuf mois peut servir de 5 à 10 brebis et un bélier adulte de 20 à 25.

Afin de mieux les préparer pour l'hivernement et d'avoir des accouplements plus fructueux, les brebis devraient être gardées sur de bons pacages et recevoir à cette époque un peu de moulée. On devrait donner à chaque jour environ 1/2 livre par tête d'un mélange de moulée composé de parties égales d'avoine, d'orge et de son. Le bélier devrait être préparé un mois à l'avance en lui donnant un peu d'avoine ronde tous les jours.

Il faut toujours éviter d'envoyer deux béliers étrangers dans un même troupeau à cette époque, puisque le plus fort seulement survivra. Aussi faudrait-il marquer la poitrine du bélier d'un peu d'ocre rouge pour mieux établir la date probable de l'arrivée des petits et mieux faire les préparatifs.

Au Danemark on règle la production du beurre

Le Ministère danois de l'Agriculture a annoncé que le Parlement se propose d'étudier la question du beurre et qu'il sera peut-être nécessaire d'introduire un plan pour réduire la production du beurre, semblable au plan de réduction de la production de bacon qui est actuellement en fonctionnement. Au cas où ce plan ne serait pas adopté, les prix descendront encore plus bas. Il s'agit de fixer les prix aussi bien pour le beurre exporté que pour le beurre consommé normalement dans le pays même. Des prix plus bas devront être établis pour ce qu'on peut appeler le surplus de la production du beurre. Ce beurre de surplus serait vendu aux hôpitaux et aux institutions qui n'emploient pas ordinairement de beurre, ou il sera distribué des cartes de beurre aux sans-travail, comme on fait dans le cas du bœuf. Le Ministre recommande également aux cultivateurs de consommer plus de beurre à la maison même.

Sélection à la basse-cour

C'est le temps d'éliminer vos vilaines pondeuses. Si vous ne faites pas de contrôle au nid-trappe, il y a certains caractères visibles qui révèlent facilement la mauvaise pondeuse à cette saison de l'année. Un aviculteur d'expérience, M. Frs.-X. Robitaille de la Station expérimentale de Cap-Rouge, P. Q., en mentionne plusieurs dans un communiqué de presse publié récemment.

La poule qui a un abdomen épais, dur, lourd, une couverture de graisse dure, des os pelviens raidés, une pigmentation jaune excessive sur les pattes et le bec, une crête sèche, écaillée, est généralement une mauvaise pondeuse. Une bonne poule a des pattes et un bec blancs, une crête cireuse, d'un rouge brillant, un œil brillant, alerte, un anus gros, humide, et un bon écartement entre les os pelviens.

A la station expérimentale fédérale de Cap-Rouge, les poules sont choisies par le contrôle au nid-trappe et les mauvaises pondeuses sont vendues après la ponte de la première année. Les œufs d'incubation sont choisis parmi ceux qui proviennent de poules bonnes pondeuses et qui pèsent au moins 24 onces à la

douzaine. Les poussins et les cochets qui ne profitent pas bien, à l'exception de ceux qui proviennent des meilleures pondeuses, sont vendus pendant l'été. Vers la mi-septembre, les poulettes qui sont fortes, vigoureuses, saines et actives, qui ont une tête grosse, profonde, un bec fort, des yeux clairs proéminents et gros, sont gardées dans la basse-cour tandis que toutes celles qui n'ont pas l'air en bonne santé, qui ne profitent pas bien ou qui ont une tête de corneille, un bec long, plat, ou des yeux petits et enfoncés, ou qui n'ont pas le type voulu sont éliminées.

Porcs importés de Suède

Le Gouvernement canadien vient d'importer 75 porcs de Suède dans le but d'améliorer la qualité de nos porcs à bacon et domestiques. Ces sujets sont actuellement en quarantaine. Ils seront gardés quelque temps à la ferme expérimentale centrale afin de voir si les effets de notre climat et l'alimentation conviendront à ces spécimens d'une race porcine aristocrate. Si ces animaux supportent bien notre climat et nos conditions d'élevage, ils seront envoyés chez des cultivateurs dans diverses parties du pays afin d'améliorer notre élevage de porc à bacon.

Ces cochons de race Landrace sont considérés comme ce qu'il y a de plus parfait comme type bacon. Depuis vingt générations et au-delà, les ancêtres de ces porcs se sont tous classés sélects. Bien qu'il proviennent de la Suède ils sont apparentés aux cochons danois qui ont acquis au Danemark la réputation mondiale dont ce pays jouit pour la qualité de ses porcs à bacon.

A part les abattoirs et les maisons de salaison, il y a dans notre pays environ 614.000 personnes intéressées dans l'industrie du porc dont 600.000 cultivateurs canadiens et 14.000 conducteurs de bestiaux, expéditeurs, courtiers, et personnes engagées aux cours à bestiaux. L'industrie de l'abatage et du salage seulement tient la troisième place parmi les quarante industries les plus importantes au pays, en raison de leur capitalisation et la première place quant à la valeur de l'outillage employé.

En 1931 le Canada a exporté 4.900.000 lbs de porc à bacon et en 1933 50.600.000 livres, cette progression rapide nous montre jusqu'à quel point l'industrie du porc a pris de l'importance au Canada,

Les arbres fruitiers de la

Colombie Britannique

Un plan d'organisation de la vente des arbres fruitiers soumis par les producteurs, à la Commission fédérale des Marchés vient d'être approuvé par le ministre de l'Agriculture à Ottawa. C'est le premier système de vente qui ait été établi sous la Loi de l'organisation des marchés des produits naturels. Le plan de vente sera administré par une Commission locale. Le système a été soumis par les producteurs et soutenu par la majorité des producteurs et des expéditeurs de fruits de la Colombie Britannique. Seule la vente des arbres produits dans cette province est réglementée.

Pour faire un bon ensilage

Les fermiers cultivant du maïs fourrager n'ayant pas de silo feront bien de couper leur maïs avant les gelées qui rendent les racines fibreuses, dures et font perdre au maïs beaucoup de sa valeur nutritive.

Si vous faites de l'ensilage, il importe d'observer quelques règles importantes. Nous en résumerons quelques-unes ici:

Les fourrages à ensilage doivent être coupés courts, 1/4 à 1/2 pouce de longueur. A défaut de hache-bé-d'Inde avec souffleur on peut employer un bon coupe-paille. Il faut bien tasser l'ensilage pour que l'air s'en dégage et favoriser la fermentation alcoolique. Les animaux n'aiment pas l'ensilage moisi, c'est ce qu'il se produirait s'il n'était pas suffisamment tassé.

Il faut arroser le maïs à ensilage, pour cela ajouter quelques seaux d'eau de temps en temps, lorsque vous empilez le silo.

Il faut terminer l'ensilage par une couche de paille hachée, de six pouces d'épaisseur, on arrosera la paille jusqu'à ce qu'elle soit bien imbibée d'eau. Quand le silo est fabriqué à l'intérieur de la grange, il est recommandé de placer sur la paille quelques planches que l'on charge de pesées aussi lourdes que possible.

Assurez vos expéditions d'animaux vivants contre les accidents de route

Il nous est arrivé aujourd'hui un char d'animaux vivants dans lequel nous avons trouvé sept porcs morts, un porc blessé et un veau blessé. Et ce char n'était pas assuré. Nous avions avertis de ne pas charger d'assurance sur ce char, car disait-on, nous organisons un fonds d'assurance locale.

On conçoit quelle perte cela peut représenter pour les expéditeurs de ce char; et nous pouvons supposer que le fonds d'assurance locale ne sera pas de sitôt en mesure de couvrir cette perte. Aux prix actuels en cours sur nos marchés, nous pouvons estimer que ces expéditeurs perdent au moins \$125.00. Et dire que ce char aurait pu être assuré pour \$4.85, puisqu'il contenait 21 bêtes à cornes, 3 veaux et 35 porcs.

Il peut sembler que l'on jette son argent à l'eau lorsque l'on paye des primes d'assurances et que nos animaux se rendent à destination sans accident. Mais que l'on n'oublie pas que bien souvent il suffit d'un seul accident pour payer les primes d'un bon nombre d'années.

On n'assure pas ses animaux pour les expéditions qui vont bien, mais pour celles qui vont mal.

La Coopérative Canadienne, dans le but de protéger ses expéditeurs, met à leur disposition un système d'assurance dont les taux sont très bas et qui protège les animaux non seulement pendant le transport, mais jusqu'au moment de la vente, en sorte qu'une fois les animaux chargés les expéditeurs se trouvent entièrement protégés contre tous les hasards qui peuvent se présenter. Voici les taux que nous chargeons:—

Bêtes à cornes	10 sous par tête
Veaux	10 sous par tête
Porcs	7 sous par tête
Agneaux	5 sous par tête

Pour bénéficier de cette assurance, il suffit d'avertir la Coop. Canadienne de Bétail lors de l'expédition des sujets et pour que nous le sachions avant l'arrivée des sujets sur le marché.

La semaine provinciale

Grands tournois à Ste-Anne de nos éleveurs d'Enlaidement et les visiteurs

Nous devons à la publicité introduit dans nos mœurs comme cette mode de concentrer l'attention du public, durant une période de terminée, sur une idée particulière à stimuler la vente de marchandises. Aujourd'hui on s'occupe de la maman, du père, des bons — des pommes. Nous déjà eu quelque chose comme la du mouton, semaine du grand au printemps et que d'autres ments comme ceux-là susceptibles de retenir notre pensée sur des choses qu'il convient de s'arrêter à.

Par analogie on peut bien dire que la semaine dernière fut celle du trait dans la province de Québec, grandes expositions de chevaux, l'une à Bedford où les du Syndicat des Eleveurs de Chevaux de Pike River se sont mesurés; et qui fut marquée par la présence de M. Godbout, ministre de l'Agriculture et éleveur de chevaux Belges. Non moins importante et imposante le grand nombre et la qualité de bêtes à eu lieu à Ste-Anne de la sous la présidence de M. l'abbé Bois, supérieur de l'École d'Agriculture.

Les deux expositions étant même jour, nous avons manqué pour répondre à l'aimable invitation de M. Adrien Morin qui nous a conduit à Ste-Anne en compagnie de J. H. Black, chef du Département Colonisation et de l'Agriculture, réseau ferroviaire d'Etat et de Roy, agent agricole des C. N.

C'est le dix-septième concours de ce genre qui se tient à Ste-Anne, auquel nous avons assisté jeudi. Le grain de sénévé jeté autrefois Pasquet, les Bouchard, les Ste-les Bois a rapporté deux cent M. l'abbé Bois, dans une brève tirade rappelant les débuts de ce de chevaux, en 1917, nous re- le juge classant deux étalons juments dans sa journée; c'est peut plus modeste. Mais c'est une bonne semence jetée dans la terre prête à la recevoir. Avec du talent, la persévérance, une attention à observer les meilleurs pères d'élevage, les cultivateurs de la Kamouraska, L'Islet, Montmvière-du-Loup, sont arrivés à un stade d'élevage de bons chevaux propre à distinguer la province. D'ici peu, si la province gravit autant de degrés qu'elle a montés jusqu'à présent, notre sera capable de suffire à la demande pour de bons chevaux sains, fût-ce de multiplier chez nous les sujets d'espèce chevaline.

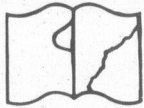
Les éleveurs ont présenté plus de cinquante chevaux aux juges, sang que demi-sang: M. Taylor a classé les chevaux et Canadiens, le Dr J.-H. V. Percherons et M. A. Labre, constructeur en espèce chevaline.

Il y a deux ans, j'avais l'honneur d'assister à cette belle exposition Ste-Anne, les chevaux étaient fringants, en bonne forme, et l'année, il était facile de voir que les éleveurs ont pris plus d'expérience sous le rapport de la préparation, nous avons vu des étalons bien élevés, comme le fameux grand champion de la Station expérimentale d'Anne.

Des jeunes Percherons Canadiens qui promettent, et des classes de jeunes juments ravis des connaisseurs comme Black du C. N. R., qui en a vu de toutes les continents américains d'au-delà, beau que les juments cheronnes de deux ans, présentées à Ste-Anne, me disait-il, et si j'avais pu, j'aurais voulu être sincère.

Harpon comme dit plus haut, les honneurs à Ste-Anne, elle, jument Percheronne de l'Expérimentale, a renouvelé son exploit de la régionale à Québec, classant avec elle la plus belle sa race au concours de Ste-Anne.

Le lecteur doit tenir compte de ce travail à établir dans cette



La semaine du cheval dans la province de Québec

Grands tournois à Ste-Anne de la Pocatière et à Bedford.—Beau succès de nos éleveurs d'En Bas.—Où la foule manifeste, les jeunes nous édifient et les visiteurs sont ravis.

Nous devons à la publicité d'avoir introduit dans nos mœurs commerciales, cette mode de concentrer l'esprit du public, durant une période de temps déterminée, sur une idée particulière propre à stimuler la vente de marchandises c... onques. Aujourd'hui on parle de s... ine de la maman, du papa, des bonbons — des pommes. Nous avons déjà eu quelque chose comme la semaine du mouton, semaine du grand ménage au printemps et que d'autres événements comme ceux-là susceptibles de retenir notre pensée sur des choses auxquelles il convient de s'arrêter quelquefois.

Par analogie on peut bien dire que la semaine dernière fut celle du cheval de traits dans la province de Québec. Deux grandes expositions de chevaux ont été tenues, l'une à Bedford où les membres du Syndicat des Éleveurs de Chevaux de Pike River se sont mesurés; exposition qui fut marquée par la présence de l'hon. M. Godbout, ministre de l'Agriculture et éleveur de chevaux Belges. Une autre non moins importante et imposante par le grand nombre et la qualité de ses expositions a eu lieu à Ste-Anne de la Pocatière sous la présidence de M. l'abbé J.-H. Bois, supérieur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne.

Les deux expositions étant tenues le même jour, nous avons manqué la première pour répondre à l'aimable invitation de M. Adrien Morin qui nous a conduit à Ste-Anne en compagnie du Dr J. H. Black, chef du Département de la Colonisation et de l'Agriculture du réseau ferroviaire d'État et de M. L.-C. Roy, agent agricole des C. N. R.

C'est le dix-septième concours annuel de ce genre qui se tient à Ste-Anne, auquel nous avons assisté jeudi dernier. Le grain de sénévé jeté autrefois par les Pasquet, les Bouchard, les Ste-Marie et les Bois a rapporté deux cent pour un. M. l'abbé Bois, dans une brève allocution rappelant les débuts de ce concours de chevaux, en 1917, nous représentait le juge classant deux étalons et trois juments dans sa journée; c'était on ne peut plus modeste. Mais c'était une bonne semence jetée dans une terre prête à la recevoir. Avec du travail, de la persévérance, une attention soutenue à observer les meilleurs principes en élevage, les cultivateurs de la région de Kamouraska, L'Islet, Montmagny, Rivière-du-Loup, sont arrivés à former un élevage de bons chevaux de Québec. D'ici peu, si la progression gravit autant de degrés qu'elle en a montés jusqu'à présent, notre province sera capable de suffire à ses besoins pour de bons chevaux sains, forts et en lieu de multiplier chez nous les bons sujets d'espèce chevaline.

Les éleveurs ont présenté plus de cent cinquante chevaux aux juges, tant pur sang que demi-sang. M. H. E. Taylor a classé les chevaux Belges et Canadiens, le Dr J.-H. Vigneau, les Percherons et M. A. Labrecque, instructeur en espèce chevaline, les croisés.

Il y a deux ans, j'avais l'avantage d'assister à cette belle exposition de Ste-Anne, les chevaux étaient propres, fringants, en bonne forme, mais cette année, il était facile de voir que les éleveurs ont pris plus d'expérience encore sous le rapport de la préparation. Nous avons vu des étalons bien conservés comme le fameux grand champion Har- de la Station expérimentale de Ste-Anne. Des jeunes Percherons et Canadiens qui promettent, et surtout des classes de jeunes juments qui ont ravi des connaisseurs comme le Dr Black du C. N. R., qui en a vu des expositions sur le continent américain, mais rien d'aussi beau que les juments Percheronnes de deux ans, présentées à Ste-Anne, me disait-il, et si spontanément qu'il devait être sincère.

Harpon comme dit plus haut a remporté les honneurs à Ste-Anne. Graduelle, jument Percheronne de la Ferme Expérimentale, a renouvelé son bel exploit de la régionale à Québec, en se classant comme la plus belle jument de sa race au concours de Ste-Anne.

Le lecteur doit tenir compte qu'on travaille à établir dans cette section du

Bas de Québec un centre d'élevage du cheval Percheron. C'est pour cette raison que cette race primait là-bas. Si Harpon a été proclamé champion des étalons de toutes races; la foule n'a pas moins manifesté en l'honneur de l'étalon Canadien Prince, né à la ferme de M. Albani Sylvestre, à St-Simon de Bagot, exposé jeudi dernier par son propriétaire M. A.-H. Couturier de St-Louis du Ha! Ha! Ce fut le champion des étalons Canadiens. Je vous parle là d'un cheval café fait au pinceau, comme disent les maquignons de chez nous, et qu'il y aurait eu plaisir à placer à côté de "Tom" du Haras St-Joachim proclamé grand champion aux expositions de Québec. Le lecteur tiendra compte que Prince a connu les honneurs du grand championnat à Toronto à l'exposition Royale, cela suffit pour expliquer l'enthousiasme des spectateurs qui ont souligné par leurs applaudissements, l'élégance, la vigueur et la perfection de conformation d'un cheval Canadien qui fait honneur à notre race indigène de chevaux. MM. Adrien Morin et Andréa St-Pierre n'ont pas dédaigné cette appréciation d'un public qui aime encore un cheval qui se "moune".

La liste des prix que nous publions indique clairement que les éleveurs des Syndicats de Montmagny ont fortement contribué au succès de jeudi dernier, non seulement dans les classes de chevaux Canadiens, ils ont pris des premiers argents avec les Percherons.

Quelques beaux types Belges ont aussi été classés par M. Taylor. M. Thaddée Caron, a pris les premiers prix dans les classes de chevaux et de juments.

Les specimens demi-sang figuraient nombreux et les connaisseurs voient à Ste-Anne des juments de cultivateurs répondant parfaitement aux besoins que nous avons d'un pouvoir de traction économique sur nos fermes. Il ne reste plus qu'à doubler la quantité de ces bonnes juments, de ces chevaux sains capables de gagner la vie de l'habitant et lui permettre de renouveler à même son élevage les unités chevalines dont il a constamment besoin.

Les jeunes cultivateurs en grand nombre présents à ce beau tournoi des éleveurs ont édifié plus d'un visiteurs et non des moins importants car le Dr J. H. Black impressionné par l'intérêt que les jeunes gens ont témoigné durant la journée, et la quantité de jeunes participants au concours de jeunes juges sur quelques classes de chevaux, cela lui a servi de thème pour l'allocution qu'il prononçait dans l'après-midi.

Des trophées ont été présentés à quelques éleveurs qui se sont particulièrement distingués durant la journée, nous en donnons la liste plus loin et leur adressons nos chaleureuses félicitations avec les vœux de persévérance et succès que nous formulons à l'adresse de tous les exposants du concours 1934.

Nous devons des remerciements aux autorités du Collège de Ste-Anne de la Pocatière pour la réception très cordiale faite aux invités à l'heure du lunch.

La parade des chevaux de l'exposition et des fameux attelages doubles, a été bien réussie. Il est malheureux que le temps sombre et la pluie torrentielle à la fin de cette splendide démonstration aient empêché M. l'abbé Proulx d'utiliser son appareil pour filmer une aussi jolie procession des plus fidèles serviteurs de l'homme et tout particulièrement de nos cultivateurs.

Les classes jugées, M. J.-H. Bois, a prononcé une courte allocution, et invita quelques invités à adresser la parole.

M. L'ABBÉ BOIS

"Notre 17e concours annuel de chevaux de traits est terminé. Je dois un tribut de reconnaissance aux deux gouvernements, dit M. le Supérieur de Ste-Anne, pour l'encouragement qu'ils nous manifestent, par des octrois substantiels.

M. Bois rappelle ensuite la part prise par M. Jos Pasquet ancien professeur de Ste-Anne de la Pocatière pour lancer ce mouvement du bon élevage de chevaux de traits dans la région, il y a dix-

Superbes produits maraîchers à l'Exposition du comté de Québec

On ne m'accusera certainement pas d'avoir ennuyé les abonnés de ce journal en leur parlant du comté de Québec, depuis que, de temps à autre, j'y collabore; cela pour une bonne, une fameuse raison: c'est mon comté natal; j'y rencontre beaucoup de mes proches, plusieurs amis et des connaissances au minot.

En vous parlant aujourd'hui de son exposition locale, tenue le 26 septembre, par une superbe journée d'été, il me faut raidir les guides afin d'empêcher mon imagination d'errer dans le domaine si vaste des souvenirs, retenir la folle du logis dans le giron de l'actualité, plus encore de l'impartialité. Vous savez quelquefois... quand on jase des siens.

Québec n'est pas un comté tout-à-fait aussi rural que les autres plus éloignés des gros centres urbains. Tout près de la ville, les fermiers font de la culture maraîchère intense, s'intéressent à la culture du foin et à la vente du lait en nature; le marché pour ces productions est à leur porte et la plupart des fermiers viennent sur les marchés de Québec vendre directement au consommateur.

Je voyais mercredi M. C.-N. Dorion, député de ce comté aux Communes, examiner les beaux et nombreux exhibits du potager, donner la main aux exposants, féliciter les uns, encourager les autres; nul doute que s'il avait eu à parler, il aurait dit comme les autres députés, qu'il était fier de représenter, au tribunal de la nation, le plus beau comté du pays. Mais il n'y a pas eu de discours. Quel dommage!

Cette exposition du comté n'en est pas une où le détail est très nombreux. Non pas qu'il n'y ait de beaux et bons troupeaux dans les belles et grandes paroisses de la banlieue de Québec, toutefois il faut moins des doigts de la main pour compter les éleveurs de pur sang. Ceux qui s'appliquent à l'élevage proprement dit réussissent très bien. Vous connaissez les troupeaux aux Holstein des MM. Sansfaçon, de Charlesbourg, Couture de St-Ambroise, L'Heureux de Charlesbourg Ouest, ces éleveurs se sont partagés les récompenses. Il y en a quelques autres, mais ils n'ont pas exposé cette année.

M. J. Couture, de St-Ambroise particulièrement eut du succès avec ses chevaux Canadiens, plusieurs avaient été primés aux expositions provinciale et régionale il y a quatre semaines au plus.

Il y a beaucoup de cultivateurs fournissant le lait à la ville, ceux-là ont de bonnes vaches, mais ne font pas d'élevage, ils achètent des commerçants d'animaux de Québec.

Ce n'est pas par les animaux que l'exposition du comté de Québec se distingue, mais par ses fameux produits

sept ans. "Depuis, les progrès qui se sont accomplis sont dus à la persévérance de nos éleveurs, et prouvent comment on peut avec du travail arriver à de beaux résultats.

"Je dois, en votre nom remercier M. J.-A. Ste-Marie, régisseur de la ferme expérimentale pour l'appui constant donnée à notre exposition.

"Nous avons avec nous, M. G. W. Muir, éleveur du Dominion qui représente ici l'hon. M. Weir, ministre de l'Agriculture à Ottawa. C'est un de nos amis qui a toujours eu de la sympathie pour notre mouvement. Je voudrais bien qu'il dise à ses chefs que les subsides qu'ils nous donnent portent profit;

"Je salue également M. Adrien Morin, chef du Service de l'Industrie Animale, représentant ici l'hon. M. Godbout obligé d'être présent à Bedford où se tient une exposition semblable à la nôtre, de même que le chef de la section des chevaux, M. J.-J. Gautreau qui fait du bon travail dans la province de Québec pour promouvoir cet élevage.

"Je dois remercier spécialement M. le Dr J.-H. Black, chef du Service de l'Agriculture et de la Colonisation du Chemin de Fer National ainsi que M. L.-C. Roy, agent agricole du même réseau pour avoir répondu à notre invitation. Je dois surtout en cette circonstance, remercier le Dr Black de l'appui qu'il nous a donné dans notre mouvement de colonisation en nous obtenant des taux spéciaux pour le transport des

(Suite à la page 399)

maraîchers, ses grains, ses pois à soupe, ses haricots rouges, blancs, jaunes, etc., il y en a de toutes les variétés, aussi par ses superbes cultures de betteraves fourragères dont les juges ont fait beaucoup d'éloges.

Nous avons des producteurs de melons qui réussissent admirablement bien cette culture, elle ne se pratiquait pas il y a quelques années avec autant de succès qu'aujourd'hui.

Quels progrès considérables n'a-t-on pas réalisés dans la culture de la tomate. Il y en avait des paniers et des paniers des variétés les meilleures et les plus belles, délicieuses à croquer, je vous le jure. Et si jamais vous rencontrez un cultivateur de mon comté, il vous dira sans rougir qu'il n'y a rien de bon comme la tomate produite dans le comté de Québec, elle a un petit quelque chose de savoureux qu'on ne trouve pas dans la tomate "d'en haut" comme disent les gens de chez nous.

Et nos bons choux-de-Siam, si tendres et sucrés, ils étaient ravissants au Colisée, mercredi passé. Que dire du céleri cultivé à Charlesbourg, à Giffard, à l'Ancienne Lorette à Charlesbourg Ouest. Les plants sont d'une grosseur et d'une longueur remarquables. Combien ont été perfectionnées les méthodes de cultiver le céleri depuis que les instructeurs horticoles travaillent de concert avec les maraîchers de chez nous. Plusieurs producteurs ont adopté la méthode de cultiver sur terrain plat sans renchausser, puis on saupoudre à la bouillie bordelaise sèche, il faut voir les beaux résultats de cette manière de faire.

Il est aujourd'hui très peu de cultures qui ne réussissent pas dans le district, ces produits nous venaient de Montréal quelquefois.

Comme ailleurs, nos quelques vergers de familles ont souffert des dégâts de l'automne dernier. Les exhibits de pommes étaient assez rares; ils ont déjà été de meilleure qualité. M. P. Sansfaçon de Charlesbourg Ouest a pris une large tranche des prix. Il se fait des plantations ci et là, et nous verrons encore chez-nous des variétés de pommes très belles et surtout délicieuses à manger.

Au chapitre des exhibits des fermières, beaucoup de conserves. Nos cuisinières sont épatantes j'en sais quelque chose. Depuis quelques années les ser-tisseuses ne rouillent pas. Au travaux domestiques plus de travaux délicats à l'aiguille, de centres de tables brodés, de coussins que de bons bas de laine et de mitaines confortables. Mais quand nos jeunes fermières ont la patience de ré-ussir aussi bien ces choses délicates, elles ne sont pas en peine de tricoter une bonne paire de bas par cotes pour leur homme. Avis aux jeunes godelureaux qui cherchent des épouses dans le comté de Québec.

Je ne vous rapporterai pas de discours, il n'y en a pas eu; de courses elles ne devaient avoir lieu que le dimanche suivant — demain, c'est peut-être une des raisons pour laquelle l'assistance n'a pas été très forte. Les gens de par chez nous aiment beaucoup les "trottes". En remettant cette partie du programme à dimanche je crains que les directeurs de la Société d'Agriculture se soient trompés. Et si par malheur la température n'est pas plus belle demain qu'aujourd'hui samedi, c'en est fait d'un événement qui a toujours du succès.

Questionnés sur la valeur de l'exposition dans son ensemble les juges ont été unanimes à déclarer que l'exposition du comté de Québec surpasse cette année la foire régionale comme exhibition de légumes. C'est dire que les cultivateurs de la banlieue de Québec sont passés spécialistes en culture maraîchère et qu'en dépit des malheurs du début de la saison, alors que les premiers semis et plantations furent dévorés par les vers, leur tenacité leur a fait triompher des difficultés d'un printemps assez peu prometteur.

Mais il y a une ombre au tableau, les produits ne se vendent pas cher. On apporte tout à la fois des charges de légumes considérables vendus à prix ridicules; puis en février et mars, il nous faut recourir aux importations de l'étranger. Est-ce qu'il ne serait pas possible de mieux conserver d'aussi beaux produits et d'en mieux répartir la vente?

MAXIME.

La semaine du cheval dans la province de Québec

(Suite de la page 378)

effets de nos colons. Ce concours précieux du chemin de fer démontre que nos grandes institutions veulent faire quelque chose en faveur de la colonisation.

M. l'abbé Bois souligne aussi la présence de M. J. A. McClary régisseur de la Station expérimentale de Lennoxville, M. L. V. Parent, propagandiste de la race Jersey, et remercie les éleveurs de Jerseys, pour le jeune troupeau qu'ils ont donné à l'école Ste-Anne de la Pocatière. Il remercie également M. Kenneth Dawes, de National Breweries pour le service gratuit d'un de leurs fameux étalons Black Horse mis à Ste-Anne à la disposition des éleveurs de chevaux.

Après avoir remercié les juges, MM. Taylor et le Dr Vigneau, félicité les éleveurs, M. l'abbé Bois invite M. Adrien Morin, à la tribune puis MM. Geo. W. Muir, d'Ottawa, MM. les députés du comté de Kamouraska, Georges Bouchard, Pierre Gagnon et J. Charbonneau, M. P. P., pour Laprairie, le Dr J. H. Black et M. J. A. Ste-Marie.

Nous ne pouvons rapporter textuellement tous ces discours nous en extrairons les pensées principales et nous y joindrons les conclusions d'une aussi intéressante journée.

Les progrès accomplis en dix-sept ans sont remarquables. Plusieurs chevaux, principalement dans les classes de jeunes juments, si elles étaient exposées à Toronto seraient très difficiles à battre. Les éleveurs sont invités à continuer de concentrer leurs efforts sur le perfectionnement d'une seule race autant que possible pour une même région.

Le cheval est aux cultivateurs ce que les machines sont à l'industriel, conséquemment le fermier doit orienter son élevage de telle façon que son pouvoir sur la ferme lui coûte aussi bon marché que possible et puisse la terre lui fournir l'avantage de produire chez lui ce pouvoir, il doit faire en sorte de ne pas employer ses revenus pour l'acheter de l'extérieur.

Et dans le mot de la fin dit par M. J. A. Ste-Marie, retenons ces quelques avis importants: "Les cultivateurs de la région ont tous les avantages de leur côté pour réussir l'élevage de bons chevaux: le terrain, les récoltes, les conseils des agronomes, le bon exemple des éleveurs d'aujourd'hui. Nous devons soigner nos pâturages et augmenter le nombre de nos chevaux; il importe de bien surveiller les pieds des sujets et de faire en sorte de ne pas soumettre les chevaux d'élevage à de trop rudes travaux.

Puis avec M. l'abbé J. H. Bois, animateur infatigable d'un si beau mouvement de progrès nous engageons les concurrents de cette année à se préparer dès à présent au concours de l'an prochain. J'emploie ici l'expression textuelle de l'homme énergique et déterminé qu'est le Supérieur de l'École d'Agriculture de Ste-Anne: "Vous avez compris, pas dans un mois, une semaine... demain".

Chevaux Canadiens:—Juge, H. E. Taylor. Etalon 3 ans et plus:—I. A. Couturier, St-Louis du Ha! Ha! avec Prince;—2. Z. Bélanger, St-Damase.

L'Islet:—3. Aimé Boutet, Ste-Anne de la Pocatière; 4.—L. Bourgault, St-Jean Port-Joli.

Etalon 2 ans:—Luc Lapointe, St-François, Montmagny.

Poulain 1 an:—1.—J.-O. Nicole, Montmagny; 2.—Luc Lapointe.

Juments et poulains:—1.—Eugène Têtu, Montmagny; 2.—P. Nicole, Montmagny; 3.—Luc Lapointe, St-François; 4.—L. Bourgault.

Jument 4 ans et plus:—1.—S. Simard, St-François, Montmagny.

Jument 3 ans:—Georges Langlois, Montmagny.

Pouliche 1 an:—1.—S. Simard, St-François, Aimé Boutet.

Poulains et Pouliches:—1.—Eug. Têtu; 2.—P. Nicole; 3.—Luc Lapointe; 4.—L. Bourgault; 5.—Elisée Pelletier, Ste-Louise.

Chevaux Belges:—Juge, H. E. Taylor.

Etalon 3 ans et plus:—1.—T. Caron, L'Islet; 2.—L. Beaulieu, Rivière-Ouelle; 3.—E. Lévesque, St-Alexandre.

Juments Belges:—3 ans, Thadée Caron.

Pouliche 2 ans:—1 et 2.—Thadée Caron.

Chevaux Percherons:—Juge, Dr J. H. Vigneau.

Etalon 4 ans et plus:—1.—Station Expérimentale, Ste-Anne, avec Harpon;

2.—École d'Agriculture, Ste-Anne; 3.—T. Duval, St-Paschal.

Etalon 3 ans:—1.—Pierre Raby, St-François, Montmagny.

Etalon 2 ans:—L.-J. Bois, St-Jean Port-Joli.

Etalon 1 an:—1.—Station Expérimentale, Ste-Anne; 2.—Exhibits de l'École d'Agriculture; 3.—F. X. Lambert, Ste-Anne; 4.—École d'Agriculture; 5.—L.-J. Bois, St-Jean Port Joli.

Jument et Poulain:—1. et 2.—Station Exp., Ste-Anne; 3.—L.-J. Bois; 4.—H. Caron, L'Islet; 5.—H. Langlois, St-Philippe.

Poulains du printemps:—1. et 2.—Exhibits de Ferme Expér., Ste-Anne; 3.—L.-J. Bois; 4.—École d'Agriculture; 5.—J.-B. Michaud, Ste-Anne; 6.—École d'Agriculture; 7.—H. Langlois.

Jument 4 ans et plus:—1.—Ferme Expérimentale; 2.—L. Moreau, Montmagny; 3.—L.-J. Bois; 4.—E. Pelletier; 5.—Eug. Fournier, Montmagny; 6.—A. Guimond, Ste-Anne; 6.—École d'Agriculture.

Jument 3 ans:—1.—Ferme Expér., Ste-Anne de la Pocatière.

Pouliche 2 ans:—1. et 2.—Exhibits de Station Expérimentale, Ste-Anne; 3.—W. Caron; 4, 5 et 6.—Exhibits de l'École Supérieure d'Agriculture.

Pouliche un an:—1.—Station Expérimentale, Ste-Anne; 2.—L.-J. Bois; 3.—Station Expérimentale; 4.—Elisée Pelletier; 5.—Horm. Langlois.

Syndicat des Éleveurs de Ste-Anne:

Classe Jument avec poulain:—1.—L.-J. Bois; 2.—W. Caron; 3.—H. Langlois; 4.—École d'Agriculture; 5.—J.-B. Michaud.

Etalon champion toutes races:—Harpon, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

Coupe offerte par le Syndicat des Éleveurs de Rimouski, à l'exposant

Sac à tout mettre

Les délégués du Saint Siège, au grand congrès eucharistique international de Buenos Ayres ont quitté Rome le 25 sept. en destination du Paris du Nouveau-Monde.

M. Alfred Poulin meunier, à Ste-Famille, Ile d'Orléans a été trouvé broyé à mort dans son moulin à farine. On l'a retrouvé pris dans les engrenages d'une puissante machine. Le défunt était âgé de 73 ans.

Le tourisme.—Les officiers des douanes à Québec ont été très occupés depuis l'ouverture de la navigation. 7.168 voyageurs européens ont débarqué à Québec et 10.296 touristes américains.

Le parti libéral vient de remporter une victoire décisive en faisant élire quatre de ses partisans sur cinq aux élections fédérales partielles qui ont eu lieu la semaine dernière en Ontario.

La Banque du Canada, compte 14.000 actionnaires, son capital est plus que deux fois souscrit. On compte 5.315 souscriptions de la province d'Ontario et 2.252 de la province de Québec. Qui dit qu'il n'y a pas d'argent?

M. Napoléon Lapierre de Maskinongé a été frappé par une voiture américaine alors qu'il s'en allait à pied sur la route à St-Barthelemy. Le choc fut si violent que la victime expira au bout de quelques minutes après l'accident.

Session en novembre.—La prochaine session provinciale s'ouvrira en novembre pour étudier spécialement les affaires municipales de la métropole canadienne. On ajournerait ensuite à janvier pour reprendre les travaux parlementaires réguliers.

M. Oclaire Langlois, navigateur, Ste-Anne des Monts a été tué instantanément par une automobile se dirigeant vers la Gaspésie. Le défunt était âgé de 60 ans, il était bien connu à Québec. L'accident est survenu en face du magasin Keable vers 8.30 hrs, samedi soir dernier.

Beurre et fromage.—Les ventes à l'enchère du 25 septembre à Montréal ont été effectuées à 193¢ lb. pour 542 btes de beurre pasteurisé No 1; 187¢ lb. pour 87 btes No 2.

359 boîtes de fromage No 1 Blanc furent vendues à 91¢ et 141 boîtes de coloré No 1 à 93¢.

On a lancé sur la rivière Clyde, en Angleterre le plus gros paquebot. Le nouveau roi des mers a été baptisé sous le nom de "Queen Mary", c'est assez drôle qu'un roi porte un nom de reine. Le nouvel océanique de la Compagnie Cunard White Star jagera 73.000 tonnes.

Ruade fatale.—M. Elphège Beaulieu, un jeune cultivateur est rué en pleine poitrine par un cheval et meurt sur le champ. La victime charroyait du bois de pulpe avec son père, M. Wenceslas Beaulieu de Manseau, P. Q.

Vu le mauvais état du chemin, la voiture embourba, le jeune homme dut dévaler ses chevaux et l'une des bêtes lui asséna une ruade en plein estomac.

ayant présenté le meilleur groupe de chevaux, méritée par M. J. A. Ste-Marie, Station Expérimentale, Ste-Anne de la Pocatière.

Trophée offert par l'hon. M. Godbout, à l'exposant ayant montré le meilleur sujet né en 1934, mérité par M. L.-J. Bois de St-Jean Port-Joli.

CONCOURS DE JEUNES JUGES

Dix-sept jeunes cultivateurs âgés de 16 à 20 ans ont pris part au concours d'expertise sur classes de chevaux. Les trois premiers vainqueurs sont MM. Art. Castonguay, St-Roch des Aulnaies, ayant obtenu 94 points sur 100; 2ème Luc Pelletier, St-Jean Port Joli, 88 points sur 100; Gérard Giasson, 87 points.

Un prix spécial offert par M. Pierre Gagnon au cultivateur le plus docile à suivre les conseils des techniciens agricoles fut décerné à M. J.-Baptiste Michaud de Ste-Anne de la Pocatière.

FRS FLEURY.

LES TROUBLES D'ESTOMAC

Soulagés à la Maison

La plupart des cas d'ulcères d'estomac causés par hyperacidité gastrique, estomac acide, constipation, gaz, malaises après les repas, douleurs d'estomac, estomac dur, indigestion, etc., sont soulagés par

LES COMPRIMÉS VON'S CANADIAN

Ils aident à rétablir l'équilibre chimique vous débarrassant ainsi des malaises et des douleurs. Pas de diète rigide — vous pouvez manger de tous les aliments saines et saines vos forces. Envoyez 10 sous pour avoir traitement d'essai et tous les renseignements.

CANADIAN VON CO.

454R Édifice Security - Windsor, Ont.

Au conseil de l'Instruction publique L'hon. Cyr.-F. Delage a présidé la semaine dernière la session d'automne du comité catholique du Conseil de l'Instruction Publique. Douze évêques se trouvaient réunis à Québec à cette occasion. Sur 5665 élèves s'étant présentés en juin au Bureau des Examinateurs, 4008 ont réussi sur ce nombre.

M. le Général Johnson administrateur de la NRA, aux Etats-Unis a remis sa démission au président Roosevelt. Une réorganisation doit être faite et six experts en affaires et en économie seront nommés aux positions créées par le nouveau système d'administration du National Recovery Act.

La production de beurre de beurrerie dans la province de Québec en juillet 1934 accuse une augmentation de 13.2% sur le mois correspondant de l'an dernier. Pour les sept mois de 1934, 6.7% sur les sept mois de janvier à août 1933. Pour août l'augmentation est de 12%.

Mort dans les flammes.—Incapable de se mouvoir à cause de la maladie qui le retenait au lit, Arthur Labonté, 8 ans, a été brûlé à mort hier lorsqu'un incendie a détruit la résidence de ses parents, M. et Mme Adolphe Labonté de Drummondville qui étaient allés à la messe. Deux autres enfants, Yvette, 10 ans, et Bernard, 5 ans, regrettent des brûlures qui nécessiteront leurs transports à l'hôpital. Le feu éclata quand la fillette versa du pétrole dans le poêle pour l'allumer.

Accord commercial.—Le premier ministre canadien vient de conclure traité avec notre ancienne mère-patrie en vertu duquel nous pourrions exporter du blé, de l'avoine, de l'orge et du seigle; le whiskey, le plomb et le zinc, la chaussure, le bois et les produits chimiques, la France accordant son tarif minimum sur ces produits. En retour le Canada accorde des réductions tarifaires sur les vins et spiritueux, les fromages, les champignons et le papier à cigarettes. Des concessions ont été faites ou projetées pour les vêtements d'enfants, les cerises en conserves les gants et les dentelles de Calais.

Nous ne mentionnons que les principaux points de cet accord qui prend effet aujourd'hui même, 1er octobre.

A St-Hyacinthe.—Au congrès diocésain tenu la semaine dernière, le bureau de direction de l'U.C.C., a été réélu à l'unanimité, comme suit:

MM. Alexis Beauregard, Ste-Hélène de Bagot, président; Josaphat Cusson, Roxton Falls, vice-président. Rév. J. Lemonde, ancien curé de Ste-Rosa, trésorier; Joseph Thérberge, Richelieu, Joseph Ostiguy, St-Alexandre d'Iberville, Victor Marchessault, St-Antoine sur Richelieu, J.-A. Lemay, St-Jude et C.-O. Lévesque, Dunham, directeur. L'aumônier de l'Union est M. l'abbé E.-A. Martel.



Occasion A 1

NOTRE PAQUET A 1 VOUS CHARMERA

Contient le nécessaire usuel de pièces de acier pour ouvrages de fantaisie, ou broderie de soie, jeu de Pierres, ou épingles à manchette, jone d'albance. Une paire de boudes d'oreilles ou boutons en pierres polies, aussi de et fleur-pingles. Tout le lot pour 12 centimes.

Adressez: Seville Lace Co., Dépt. T. Orange, N. J.



La voiture ch

Amis lecteurs, le grand C voiture chiffrée bat son diocèse de Québec. Quarante pour cent des paroisses ont ce mouvement charitable et arrivent innombrables déjà, comme il fallait s'y attendre, parait simple à première vue, est extrêmement compliqué, vous surprend pas. On n'a voiture de \$850.00 comme récompense et toute une prix majeurs et mineurs pour facile d'un problème insignifiant part, des gens de tout sexe, de tout diocèse et même langue peuvent concourir.

Sur une voiture couverte de 1 à 9, de chiffres culbuteurs, enlacs, il s'agit de trois questions:

1. Quelle est la somme inscrite?

2. Combien de fois apparaît le 9?

3. Des chiffres pairs ou quels sont en pluralité?

On participe au concours l'indispensable formule officielle trouve la liste détaillée des témoins; 2. cinq aspects photos la dite voiture chiffrée; 3. du concours.

Envoyez quinze sous, par La Crèche-Concours, 680 Foy, Québec, et vous recevrez tout du courrier, la formule grâce à laquelle peut-être pas dans la voie de l'aisance.

Le concours finira en Vous aurez donc le temps de calcul à loisir et à tête reposée.

Mais pourquoi ce concours que les années sont dures, voit ses berceaux encombrés de portefeuilles vides. Pourquoi Pour donner à chacun, honneur, l'occasion de contribuer qu'une fois, les trois simplifiés de l'enfant privé de parents, privé de caresses, privé d'affection, privé de douceur, privé de considération, privé même de l'élan naturel de son tendre cœur, qu'il concourt? Pour s'accroître le fardeau des Bon-Pasteur, si pitoyables reux et aux déshonorés.

Nos populations se moment généreuses, et il leur, pour l'Oeuvre de l'enfance, qui pourvoit aux enfants délaissés; les enfants canadiens n'auraient-ils pas aussi le cœur des mêmes charitateurs?

Les enfants qui ont le seront-ils pas heureux de sacrifier et quelque propagateur des enfants qui n'ont Pitié, charité, amis lecteurs abandonnés de la C-cent-de-Paul!

V. GERM

En attendant que les mo

Ne manque jamais d

"Souffrant terriblement digestifs je fis l'usage de remèdes qui, pour le procurèrent qu'un soulagement. Toutefois, le Novor n'a jamais manqué de prendre une dose le soir et bien tout le jour suivant August Heller, de Syracuse Cette médecine de confiance de plantes stimule les fonctions, améliore l'appétit et facilite l'action de l'estomac. Seuls les agents locaux Dr. Peter Fahrney et So Washington Blvd., Chicago vent la fournir. Livré exempt de douane

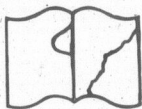
Inspection des étalons pour l'année 1935

Itinéraire que suivront les inspecteurs du Comité de Surveillance des Étalous de Québec du 9 au 13 octobre 1934.

Oct. 9	St-Philippe "Arthabaska"	Chez M.-T. Dugré	8.30 à 9.00 a. m.
9	Warwick	W. Fournier	9.30 à 10.00 a. m.
9	Princeville	A. Perreault	11.00 à 11.30 a. m.
9	Victoriaville	F.-X. L'Abbé	1.00 à 1.30 p. m.
9	St-Rosaire	A. Hébert	2.00 à 2.30 p. m.
9	St-Claude	L. Fleurant	3.30 à 4.00 p. m.
10	St-Eulalie	A. Richard	9.00 à 9.30 a. m.
10	St-Léonard	Hotel Poirier	10.00 à 10.30 a. m.
10	St-Célestin	Chez C.-E. Houle	11.00 à 11.30 a. m.
10	St-Monique	O. Labarre	1.00 à 1.30 p. m.
10	Nicolet	J.-A. Duperren	2.00 à 2.30 p. m.
10	St-Gregoire	A. Forest	3.00 à 3.30 p. m.
10	Béancour	M. Bernier	4.00 à 4.30 p. m.
11	St-Pierre les Beccquets	Hotel	9.30 à 10.00 a. m.
11	Deschailons	Chez A. St-Onge	10.30 à 11.00 a. m.
11	Lotbinière	F. Bernier	1.00 à 1.15 p. m.
11	St-Croix	O. Fraser	1.30 à 2.00 p. m.
11	St-Apollinaire	J. Charest	2.30 à 2.45 p. m.
11	St-Agapit	A. Bergeron	3.45 à 4.00 p. m.
12	St-Livestre	A. Power	9.00 à 9.15 a. m.
12	Wilson-Mills	Wilson-Mills	9.45 à 10.00 a. m.
12	St-Agathe	Chez O. Laflamme	10.30 à 10.45 a. m.
12	Laurierville	Hotel Gingras	11.30 à 12.00 p. m.
12	Inverness		1.00 à 1.30 p. m.
12	St-Ferdinand	Chez D. Massé	2.00 à 2.30 p. m.
12	Coleraine	Hotel	3.00 à 3.15 p. m.
12	Theford-Mines	Chez J.-T. Beaudoin	4.30 à 5.00 p. m.
13	Plessisville	R. Ostiguy	9.00 à 9.30 a. m.

L'inspection annuelle est obligatoire pour tous les étalons destinés à la monte. Veuillez avertir tous les propriétaires dans votre localité. Le permis de 1934 doit être remis aux inspecteurs lors de l'inspection.

Comité de Surveillance des Étalous:—Sous-secrétaire L.-J. GAUTREAU.



ROUBLES TOMAC

à la Maison

de d'ulcères d'estomac causés
par l'acidité, l'estomac acide, con-
stipation après les repas, douleurs
dans l'estomac, indigestion, etc., sont

COMPRIMÉS CANADIAN

pour l'équilibre chimique
des malades et des dou-
leurs — vous pouvez main-
teindre votre système et refaire
en 10 jours pour avoir traités
les renseignements.

AN VON CO.
Security - Windsor, Ont.

de l'Instruction publique
Delage a présidé la
session d'automne
holique du Conseil de
publique. Douze évêques
unies à Québec à cette
5665 élèves s'étant pré-
u Bureau des Examina-
réussi sur ce nombre.

Johnson administrateur
x États-Unis a remis sa
résidence Roosevelt. Une
doit être faite et si-
es et en économie ser-
isations créées par le no-
l'administration du Na-
Act.

de beurre de beurrerie
ce de Québec en juillet
une augmentation de
ois correspondant de l'an
les sept mois de 1934,
pt mois de janvier à août
l'augmentation est

flammes.—Incapable de
cause de la maladie qui le
Arthur Labonté, 8 ans,
mort hier lorsqu'un incen-
dier de ses parents,
olphe Labonté de Drum-
étaient alors à la messe.
enfants, Yvette, 10 ans,
ns, furent des brûlés
nt leurs transport à l'hô-
clé dans la fillette
le dans le poêle pour

mercial.—Le premier mi-
n vient de conclure
tre ancienne mère-pa-
el nous pourrions expé-
dier, de l'orge et du seigle;
lomb et le zinc, la chaus-
sures, les produits chimiques,
rdant son tarif minimum
s. En retour le Canada
ductions tarifaires sur les
ux, les fromages, les
et le papier à cigarettes,
s ont été faites ou proje-
vêtements d'enfants, les
serves les gants et les
lais.
ntionnons que les princi-
e, cet accord qui prend
ui même, 1er octobre.

the.—Au congrès diocé-
maine dernière, la bu-
tion de l'U.C.C., a été
mité, comme suit:
Beauregard, Ste-Hélène
sident; Josaphat Cusson,
vice-président; Rév. J.
ien curé de Ste-Rosa-
ph Théberge, Richelieu,
y, St-Alexandre d'Iber-
Marchessault, St-Antoine
J.-A. Lemay, St-Jude et
ue, Dunham, directeur,
e l'Union est M. l'abbé

Occasion A 1 NOTRE PAQUET A 1 VOUS CHARMERA

essaire usuel de pièces de soie
fantaisie, ou broderie de soie,
épingles à manchette, jone d'al-
de boudes d'oreilles ou boutons
aussi de et fleur-pingie.
ur 12 centes
Lace Co., Dépt. T. Orange, N. J.

Chronique de la Crèche

La voiture chiffrée

Amis lecteurs, le grand Concours de la voiture chiffrée bat son plein dans le diocèse de Québec. Quatre-vingt-dix pour cent des paroisses ont donné dans ce mouvement charitable et les réponses arrivent innombrables déjà et diverses, comme il fallait s'y attendre. Car, s'il paraît simple à première vue, le travail est extrêmement compliqué. Cela ne vous surprend pas. On n'offre pas une voiture de \$850.00 comme première récompense et toute une multitude de prix majeurs et mineurs pour la solution facile d'un problème insignifiant. D'autre part, des gens de tout âge, de tout sexe, de tout diocèse et même de toute langue peuvent concourir.

Sur une voiture couverte de chiffres, de 1 à 9, de chiffres culbutés, enchevêtrés, enlacés, il s'agit de trouver réponse à trois questions:

1. Quelle est la somme des chiffres inscrits?

2. Combien de fois apparaît le chiffre 9?

3. Des chiffres pairs ou impairs, lesquels sont en pluralité?

On participe au concours en achetant l'indispensable formule officielle: On y trouve la liste détaillée des prix et donateurs; 2. cinq aspects photographiés de la dite voiture chiffrée; 3. les conditions du concours.

Envoyez quinze sous, par la poste, à La Crèche-Concours, 680 Chemin Ste-Foy, Québec, et vous recevrez par retour du courrier, la formule magique grâce à laquelle peut-être vous ferez un pas dans la voie de l'aisance.

Le concours finira en novembre. Vous aurez donc le temps de faire votre calcul à loisir et à tête reposée.

Mais pourquoi ce concours? Parce que les années sont dures, que la Crèche voit ses berceaux encombrés et son portefeuille vide. Pourquoi ce concours? Pour donner à chacun, homme ou femme, l'occasion de contribuer, ne fût-ce qu'une fois, les trois simples repas quotidiens de l'enfant privé de tout bien, privé de parents, privé de famille, privé de caresses, privé d'affection, privé de hochets, privé de douceur, privé de considération, privé même d'aimer selon l'élan naturel de son tendre cœur. Pourquoi ce concours? Pour empêcher que s'accroisse le fardeau des Religieuses du Bon-Pasteur, si pitoyables aux malheureux et aux déshonorés.

Nos populations se montrent extrêmement généreuses, et il faut les en louer, pour l'Oeuvre de la Sainte-Enfance, qui pourvoit aux enfants païens délaissés; les enfants canadiens délaissés n'auraient-ils pas aussi leur place au cœur des mêmes charitables bienfaiteurs?

Les enfants qui ont leurs parents ne seront-ils pas heureux de faire quelque sacrifice et quelque propagande en faveur des enfants qui n'ont pas de foyer? Pitié, charité, amis lecteurs, pour les petits abandonnés de la Crèche St-Vincent-de-Paul!

V. GERMAIN, ptre.

En attendant que les mœurs aient été

Ne manque jamais de l'aider

"Souffrant terriblement de troubles digestifs je fis l'usage de toute sorte de remèdes qui, pour le mieux, ne me procurèrent qu'un soulagement temporaire. Toutefois, le Novoro du Dr Pierre n'a jamais manqué de m'aider; j'en prends une dose le soir et je me porte bien tout le jour suivant," écrit M. August Heller, de Syracuse, N. Y. Cette médecine de confiance extraite de plantes stimule les fonctions de l'estomac, améliore l'appétit et la digestion et facilite l'action de l'élimination. Seuls les agents locaux désignés par Dr. Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill., peuvent la fournir. Livré exempt de douane au Canada.

Concours de ponte Canadien

47. SEMAINE

Le résultat global de la ponte au cours des sept derniers jours est un peu inférieur à celui de la semaine précédente. On signale deux poules de plus parmi les inactives. Toutes les colonies figurent sur la liste de ponte. Le pourcentage de la ponte à 46.4% est au même taux que l'an dernier.

Le rendement des meilleurs parquets de la semaine n'est pas si élevé que d'habitude. Nous donnons ci-après les trois plus forts:

Parquet	Points	Oufs
28—L.B., W.S. Hall	53.7	49
17—R.B., Clifford Wells	50.1	49
6—R.B., A.J. Urquhart	49.4	42

Il n'est pas survenu de changement dans l'alignement des six premières colonies du concours. Les pointages sont comme suit:

28—L.B., W.S. Hall	2265.9	2103
19—R.B., G.W. Grant	2204.7	2122
10—R.B., W.S. Hall	2104.0	2083
9—R.B., P. Teasdale	2092.7	2065
32—L.B., Manor Farm	2040.6	1871
34—L.B., W.W. Bromby	2028.6	1984

Il n'en a pas été de même pour les meilleures pondeuses du concours, notons les changements survenus parmi les six premières:

108—R.B., W.S. Hall	278.8	255
199—R.B., G.W. Grant	272.3	231
332—L.B., G.S. Taylor	272.1	235
86—R.B., A.J. Urquhart	269.2	229
200—L.B., G.W. Grant	269.1	229
61—R.B., A.J. Urquhart	267.0	224

	Oufs	Points
1 W.S. McCall	P.R.B.	931 900.8
2 H.F. Morren	"	1557 1614.0
4 Sta. Exp. La Ferme	R.B.	1936 2131.6
4 Sta. Exp. Kapuskasing	"	1929 2022.5
5 Sta. Exp. Kapuskasing	"	1821 1780.4
6 A.J. Urquhart	"	1708 1933.5
7 R.W. Kettles	"	1740 1713.0
8 W.A. Sansom	"	1772 1601.9
9 Frank Teasdale	"	2065 2062.7
10 W.S. Hall	"	2083 2104.0
11 Kenneth Slacer	"	1752 1920.4
12 H.G. Mitchell	"	1761 1821.6
13 J.H. Thompson	"	1396 1618.8
14 G.A. Robertson & Son	"	1707 1775.5
15 Jas. M. Biggar	"	1630 1676.3
16 Cobourg P. Farm	"	1128 1260.6
17 Clifford Wells	"	1746 1835.2
18 M. Shantz & Sons	"	1702 1629.8
19 G.W. Grant	"	2122 2204.7
20 H.T. Blanchard	"	1520 1583.7
21 Gordon Duncan	"	1935 1720.4
22 Sta. Exp. Ste-Anne	"	1523 1393.0
23 A.P. R. Dunlop	W.B.	1595 1638.2
24 M.C. Wallace	R.-R.	1701 1661.5
25 Mrs. C.H. Moore	"	1837 1864.4
26 Manor Farm	L.S.	1420 1412.3
27 H. & A. Liebler	L.B.	1390 1449.2
28 W.S. Hall	"	2103 2265.9
29 Philip Henrich	"	1236 1312.5
30 Alex. McLean	"	1208 1182.6
31 R. Haycock	"	1279 1237.7
32 Manor Farm	"	1871 2040.6
33 G.S. Taylor	"	1575 1625.8
34 W.W. Bromby	"	1984 2028.6
35 Lockery Lea P. Farm	"	1459 1337.0
36 R.J. Penhall	"	1732 1695.6
37 J.G. Tweedle	"	1556 1523.6
38 Reliable P. Farm	"	1770 1973.9
39 Port Hope P. Farm	"	1444 1516.1
40 Grant Balf	"	1366 1318.8
41 Jas. M. Biggar	"	761 792.0
42 C.H. Miller	"	1233 1302.3
43 H.L. Zummach	"	856 765.9
44 J.C. Redhead	"	1442 1523.9
45 L.D. Robinson & Sons	"	1483 1530.5
46 F. Exp. Ottawa	"	1822 1813.0
47 F. Exp. Ottawa	R.B.	1621 1613.0

réformées, nous devons sauver les petits enfants nés de la surprise ou de la passion coupable, sauver surtout leurs âmes et celles des malheureuses mères qui leur ont donné le jour.

Lorsque le Sauveur, devant la femme adultère, eut provoqué les prétendus justes de son entourage à jeter la première pierre, il ne resta plus, dit saint Augustin, qu'une grande miséricorde en face d'une grande misère. La miséricorde est notre rôle. Voilà pourquoi à tout prix, il nous faut soutenir l'œuvre de la Crèche.

J.-M.-RODRIGUE, CARDINAL VILLENEUVE
Archevêque de Québec.

ADOPTIONS: 43 en ce mois, 216 depuis janvier.

AUMONES: Par visiteurs, \$33.25; par courrier, \$19.00.

Par versements de berceaux, \$35.00. Don d'un prêtre décédé: \$100.00.

GRATIS
AUX INVENTEURS
NOUVEAU "MANUEL"
DE L'INVENTEUR
INVITEZ VOS AMIS
ÉCRIVEZ-VOUS AUJOURD'HUI
ALBERT FOURNIER
934 RUE STE CATHERINE E MONTREAL

CONCOURS DE PONTE DE L'OUEST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 25 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

DOMINION DE LENNOXVILLE

Propriétaires	Race	Total oufs	Total points
1 H.R. Drew	P.R.B.	1934	2077.7
2 H.R. Drew	"	1632	1727.7
3 W.M. Oliver	"	1549	1686.3
4 C.R. Waldron	"	1535	1658.6
5 Mrs. Alex. MacKay	"	1751	1799.5
6 Taylor Bros	"	1197	1231.6
8 J.G. Tweedle	"	1618	1764.0
9 J.M. Scott	"	1575	1628.0
10 Ormstown Couvoir Co- opératif (W.W. Elliot)	"	1523	1706.8
11 Mrs. L.H. Parker	"	1696	1669.7
12 Papineau Couvoir Co- opératif (Etienne Rioux)	"	1890	1991.5
13 Exp. Sta. La Ferme	"	1929	2043.5
14 Exp. Sta. Lennoxville	"	1875	2032.9
15 W.W. Bromby	L.B.C.S.	2087	2193.6
16 W.W. Bromby	"	1919	2096.3
17 W.M. Oliver	"	1881	1913.5
18 C.O. Drummond	"	1669	1871.5
20 C.D. Calder	W.B.	1642	1598.8

30902 32628.5

CONCOURS DE PONTE DE L'EST DE QUÉBEC

Semaine finissant le 25 septembre 1934

Sous la direction de la Station Expérimentale

STE-ANNE DE LA POCAITIÈRE, QUÉ.

Propriétaires	Race	Total oufs	Total points
1 Taylor, G.S.	L.B.C.S.	2261	2470.2
2 Calder, C.D.	"	1223	1137.3
3 Bromby, W.W.	"	1941	2183.8
4 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	P.R.B.	2140	2173.8
5 Ponier, J.-Alphonse	"	1873	1728.0
6 Couv. Coop. Bonaventure	"	1717	1645.6
7 Slacer, Kenneth	"	1801	1875.8
8 Couv. Coop. Vaudreuil	"	1544	1524.6
9 Couv. Coop. Laval	"	1497	1558.8
10 Couv. Coop. St-Augustin	"	1768	1788.5
11 Couv. Coop. des Cèdres	"	1774	1833.5
12 Couv. Coop. St-Raymond	"	1762	1791.5
13 Couv. Coop. L'Épiphanie	"	1169	1214.1
14 Letendre, J.-W.	"	1299	1493.9
15 Couv. Coop. Montmagny	"	1584	1516.3
16 Couv. Coop. St-Jacques	"	1562	1697.8
17 Sta. Exp. Kapuskasing, O.	"	2133	2440.2
18 Sta. Exp. La Ferme, Qué.	"	1676	1675.9
19 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	1970	2051.9
20 Sta. Exp. Ste-Anne, Qué.	"	2044	2148.3

34775 35849.8

OCCASION No 2



Épingle de collet et épinglette de cravate camée.
Le tout port payé, seulement 10 cents. Adresse:

BUCHANAN & CO., City Hall Station,
Boite 1152, New-York City, N. Y.

LA MUTUALITÉ PAIE

Mr. William Leak
de Toronto, Ont.



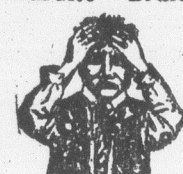
M. Leak détient la plus vieille police d'assurance mutuelle sur la vie (Plan ordinaire sur la vie, \$1000, prime annuelle \$18.90) il est enthousiasmé des résultats.

Chaque année les primes annuelles ont été réduites par le dividende, et, fait notoire à signaler, durant les six dernières années les dividendes ont excédé les primes.

"Mutual Achievements" (Succès de la "Mutual") un livre contenant des exemples remarquables sur l'habileté de la mutualité à réduire le coût de l'assurance-vie, sera envoyé sur demande à Dépt B4.

MUTUAL LIFE
OF CANADA
Etablie en 1869
WATERLOO ONTARIO

Maux de tête Catarrhaux Catarrhe du nez et de la gorge— Surdité—Bruits dans les oreilles



La tête est la partie la plus importante de notre être, et il est malheureux qu'un mal de tête catarrhal quelconque vous rende insupportable, car la réaction se fait sentir dans tout le corps.

Si vous contractez le rhume facilement — si vous êtes continuellement obligé de vous mouchoir et de dégager votre gorge du mucus — si vous avez une sensation d'obstruction dans le nez et les oreilles — si vous avez des accès de mauvaise haleine — si la gorge vous pique et est au vil — si vous avez des attaques de surdité ou des lourdeurs dans les oreilles, si les oreilles vous bourdonnent, il est grand temps que vous commenciez à faire quelque chose pour votre tête.

CONSEIL GRATUIT

N'aimeriez-vous pas savoir comment votre tête peut être débarrassée du catarrhe? Si oui, signez ce coupon et mettez-le à la poste.

Ce Coupon

donne droit aux lecteurs de ce journal à une consultation gratuite sur le catarrhe.

Nom au long

Adresse

Vous recevrez des conseils pratiques basés sur 49 ans d'expérience dans le traitement des affections catarrhales du nez, de la gorge et des oreilles. Écrivez-nous maintenant pour savoir s'il y a une raison pour que VOTRE tête ne soit pas la propriété d'une personne heureuse, débarrassée du catarrhe, comme des centaines d'autres. Écrivez en français ou en anglais.

LA METHODE SPOULE

526, Cornhill Building, Boston, Mass.

"Pour les fils de cultivateurs"

Comme par les années passées, l'Orphelinat Agricole de St-Ferdinand, ouvrira ses portes aux fils de cultivateurs désireux de s'instruire. Les classes commenceront le 2 novembre, pour se terminer le premier mai. Les cours d'agriculture sont donnés par un instructeur diplômé, les cours de français, d'anglais et de comptabilité par des prêtres séculiers. Pour plus de renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'Orphelinat Agricole de St-Ferdinand, Mégantic.



Texte détérioré

MINISTÈRE FÉDÉRAL DE L'AGRICULTURE

Les prix du foin et de la paille sur les marchés domestiques le 21 septembre, 1934, sont:

QUÉBEC:—

Foin de mil, No 1.....	\$16 50
Foin de mil, No 2.....	15 00
Foin de trèfle No 1.....	11 75
Foin de trèfle No 2.....	
Paille d'avoine.....	

MONTREAL:—

Foin de mil No 2.....	\$12 00 à \$13 00
Foin de mil No 3.....	10 00 à 11 00
Foin de trèfle mêlé, No 1.....	11 00
Foin de trèfle mêlé, No 2.....	10 00 à 10 50
Foin mêlé.....	7 00
Paille d'avoine.....	10 00 à 11 00
Paille de blé.....	

TORONTO:—

Foin de mil No 1.....	\$20 00
Foin de mil No 2.....	18 00 à 19 00
Foin de mil No 3.....	16 00 à 17 00
Foin de trèfle mêlé.....	17 00 à 18 00
Paille de blé.....	10 00
Paille d'avoine.....	8 00 à 9 50

Votre cheval TOUSSE-T-IL? Évitez le SOUFFLE. Donnez-lui ANTI-TOSSA. Le meilleur remède connu. Par poste 85c. Pour toute autre maladie, consultation gratuite. Écrivez-nous. The General Veterinary Drugs, Ltd., Hull, Qué. Établie en 1899.

LE "BULLETIN DE LA FERME,"

est imprimé par "LE SOLEIL", Limitée, 1001 St-Vallier et de la Couronne, Québec

FOIN ET PAILLE

Prix courants au 28 septembre sur les marchés canadiens et américains

ONTARIO CENTRE:—

Foin de mil No 2.....	\$18 00 à \$20 00
Foin de trèfle No 2.....	18 00 à 20 00
Les arrivages du Québec sont assez substantiels, vu les bas prix de la marchandise importée.	

LA VALLÉE DE L'OUTAOUAIS:—

Foin de mil légèrement mélangé de trèfle, la tonne.....	\$14 00
---	---------

ONTARIO NORD:—

Les cotes du foin de mil, No 2 sont:	
Cochrane, la tonne.....	\$12 00
New-Liskard, la tonne.....	\$15 00 à 16 00
Ville-Marie, la tonne.....	14 00
Verner, la tonne.....	16 00

CHARLOTTETOWN:—

Foin de mil, No 1.....	\$18 00 à 20 00
Foin de mil, No 2.....	18 00 à 20 00

HALIFAX:—

Foin de mil, No 1.....	\$20 00 à \$21 00
Foin de mil, No 2.....	20 00 à 21 00
Paille.....	\$12 00

NEW-YORK:—

Foin de mil, No 1.....	\$24 00 à \$25 00
Foin de mil, No 2.....	22 00 à 23 00
Foin de mil et de trèfle mêlés, No 1.....	24 00
Foin de mil et de trèfle mêlés, No 2.....	23 00
Paille de blé.....	\$13 00 à \$14 00
Paille d'avoine.....	13 00 à 14 00

Marché ferme

Le marché du foin fut plutôt actif aujourd'hui. Toutefois, les prix n'accusent guère de changement. Les prix de la paille de blé et de la paille d'avoine sont sanchangement malgré la stagnation du marché.

CHICAGO:—

Foin de mil, No 1.....	\$29 00 à \$30 00
Foin de mil, No 2.....	26 00 à 28 00
Foin de mil, No 3.....	21 00 à 24 00
Foin de trèfle mêlé.....	24 00 à 27 00
Foin de trèfle.....	22 00 à 24 00
Foin de luzerne, 2ème coupe, No 1 et No 2.....	25 00 à 27 00
Autres catégories.....	20 00 à 24 00
Foin de prairie, No 1.....	26 00 à 27 00
Foin de prairie, No 2.....	24 00 à 26 00

Arrivages:—Le 26 septembre 1934—Foin de mil et foin de mil et de trèfle mêlés et foin de graminées mêlés.—10 wagons.—Luzerne, 2 wagons, foin de prairie 3 wagons.

Paille de blé..... \$8 00 à \$9 00

Paille d'avoine..... 8 00 à 9 00

Paille de seigle..... 11 00 à 12 00

Arrivages:—

Graine de mil, tel qu'au sortir de la batteuse, le 100 liv. sur la voie à Chicago..... \$16 50 à \$17 50

Graine de trèfle rouge, valeur nominale du 100 liv. au sortir de la batteuse..... 15 00 à 19 75

trèfle d'Alsik..... 17 00 à 23 00

Plantation d'automne

Peupliers, Pommiers, Framboisiers, Conifères. Pour le printemps prochain: Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers. 30 familles d'arbres en 82 variétés approuvées. Représentants demandés partout: villes, villages et campagnes.

ARTHUR V. GADBOIS. Pépiniériste. Rougemont, P. Q.

En écrivant, s.v.p., mentionnez le Bulletin de la Ferme

BOSTON:—

Foin de mil, No 1.....	Pas d'offre.
Foin de mil, No 2.....	\$25 50 à \$26 00
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle No 1.....	25 00 à 26 00
Foin de mil légèrement mélangé de trèfle No 2.....	23 00 à 24 00
Foin mêlé, No 1.....	24 00 à 25 00
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 1.....	25 00 à 26 00
Foin de mil moyennement mélangé de trèfle No 2.....	24 00 à 24 50
Foin de mil fortement mélangé de trèfle No 1.....	24 50 à 25 50
Foin de trèfle No 1.....	25 00 à 25 50
Foin de trèfle No 2.....	24 50 à 25 00
Foin de luzerne, première coupe.....	30 00
Foin de luzerne, deuxième coupe.....	Pas d'offre.

Marché ferme, actif et arrivages considérables.

L.-P. CLICHE, Service des Marchés.

Le Succès est avec les Teintures Diamond

Les ménagères savent depuis qu'elles sont sûres d'obtenir du les Teintures Diamond qu'avec Les teintures Diamond conti plus grande quantité de mat colorante. C'est pourquoi le Diamond sont si souvent, plus riches! Pas de barriolages, ni creux-vous la beauté que le mond peuvent donner à v robe et à vos décorations de n les couleurs, permanentes fon bouillage. Et quand vous dés de jolies teintes pâles, sans b ployez les nouvelles Teintes Dans tous les magasins, 15 so

Diamond

FAITES EN CANADA

Meilleures parce que plus pures anilines

Nouvelle recette cuire le pain

Il se vend une nouvelle levure fabrication du pain. Cette levure se finiment dans un endroit sec.

Elle permet une fermentation au heures suivant la quantité en levure plus de pâte sure et g main, en fermentation continue, pétrin, vous laissez tout net jusqu' foie.

Recette sera envoyée avec échan sur réception de 30 cents pour couv et transport, en s'adressant à J. M rue St-Gabriel, Montréal.

Conservation de pomm

Par R. W. ARENGO-JON expérimentale centrale, Ott

Le jus de pomme, ou le est l'un des plus sains et des miques de tous les jus de fr une excellente boisson, très la maison, et qui fait égal boisson excellente pour les sorbets glacés, etc.

Il faut savoir d'où vient pomme que l'on désire S'il vient d'une presse q aigrir ou moisir; il n'a pas un et il est aussi plus difficile Mettez le jus frais dans vernie ou dans un récipient laissez-le reposer pendant de Enlevez ensuite le jus par-de ment en vous servant d'un ou d'une pissette.

Si vous vous servez de bo serve, remplissez-les jusqu'à du jus froid, et posez le cou dessus. Mettez ces bocaux jus sur un faux-fond, dans un à laver, et recouvrez-les d Chauffez l'eau lentement jus et tenez-la à cette températ dix minutes pour les chopin minutes pour les pintes. E les bocaux, bouchez-les p et essayez-les pour voir s

Si vous vous servez de b de cruches, chauffez d'abo 110°F. Remplissez les bou jus jusqu'à deux pouces d bouchez-les immédiatement vous de bouchons et de ca boucher les cruches d'un ga peez en mettant dans de l' peu près la même températ bouteilles et qui est ensu lentement jusqu'à 170°F. chopines pendant dix minu température, les pintes pen minutes, et les gallons pen minutes. Vous pourrez lais teilles dans l'eau jusqu'à soient suffisamment refroidi touchées.

Le cidre doux conservé d nière laisse un sédiment, m peut éviter en le versant av

Les essais conduits au des produits de fruits de la mentale centrale, Ottawa, o que les variétés Rufus, Ri Winter, Baldwin, Mavis, R pareil, et un mélange de B Spy, sont excellentes pour tion du cidre doux.

T'a'pas ?



Dites simplement-
"Bière

BLACK

HORSE

Dawes, S.V.P."



d'automne
mmiers, Framboi-
Pour le printemps
ers, Pruniers, Poi-
0 familles d'arbres
prouvées. Représ-
és partout: villes,
gnes.
BOIS. Pépiniériste.
ant, P. Q.
entionnez le Bulletin
Ferme

Pas d'offre.
\$25.50 à \$26.00
ement
No 1... 25.00 à 26.00
ement
No 2... 23.00 à 24.00
24.00 à 25.00
ement
No 1... 25.00 à 26.00
ement
No 2... 24.00 à 24.50
nt mé-
1... 24.50 à 25.50
25.00 à 25.50
24.50 à 25.00
mière
30.00
xième
Pas d'offre.
ctif et arrivages consi-
L.-P. CLICHE,
Service des Marchés.

Le Succès est assuré avec les Teintures Diamond!

Les ménagères savent depuis longtemps qu'elles sont sûres d'obtenir du succès avec les Teintures Diamond qu'avec les autres. Les Teintures Diamond contiennent une plus grande quantité de matière aniline colorante. C'est pourquoi les teintures Diamond sont si souvent, plus vivantes et riches! Pas de barriolages, ni ternissures. Assurez-vous la beauté que les Teintures Diamond peuvent donner à votre garde-robe et à vos décorations de maison pour les couleurs, permanentes foncées par le bouillage. Et quand vous désirez obtenir de jolies teintes pâles, sans bouillir, employez les nouvelles Teintes Diamond. Dans tous les magasins, 15 sous.

Diamond Dyes

FAITES EN CANADA

Meilleures parce que plus riches en pures anilines

Nouvelle recette pour cuire le pain

Il se vend une nouvelle levure sèche, pour la fabrication du pain. Cette levure se conserve indéfiniment dans un endroit sec.

Elle permet une fermentation aussi rapide que les heures suivant la quantité employée. Avec la levure plus de pâte sure et gâtée. Plus de pain, en fermentation continue. Après chaque pétrin, vous laissez tout net jusqu'à la prochaine fois.

Recette sera envoyée avec échantillon libéral sur réception de 30 cents pour couvrir emballage et transport, en s'adressant à J. Martineau, 419, rue St-Gabriel, Montréal. B.F.

Conservation du jus de pomme

Par R. W. ARENGO-JONES, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, Ont.

Le jus de pomme, ou le cidre doux, est l'un des plus sains et des plus économiques de tous les jus de fruits. C'est une excellente boisson, très appréciée à la maison, et qui fait également une boisson excellente pour les punchs, les sorbets glacés, etc.

Il faut savoir d'où vient le jus de pomme que l'on désire conserver. S'il vient d'une presse qu'on laisse aigrir ou moisir; il n'a pas un goût aussi bon et il est aussi plus difficile à stériliser. Mettez le jus frais dans une jarre vernie ou dans un récipient émaillé et laissez-le reposer pendant douze heures. Enlevez ensuite le jus par-dessus le sédiment en vous servant d'un siphon ou d'une pissette.

Si vous vous servez de bocaux à conserver, remplissez-les jusqu'au bord avec du jus froid, et posez le couvercle par-dessus. Mettez ces bocaux remplis de jus sur un faux-fond, dans une bouilloire à laver, et recouvrez-les d'eau froide. Chauffez l'eau lentement jusqu'à 170°F., et tenez-la à cette température pendant dix minutes pour les chopines et quinze minutes pour les pintes. Enlevez alors les bocaux, bouchez-les parfaitement, et essayez-les pour voir s'ils coulent.

Si vous vous servez de bouteilles ou de cruches, chauffez d'abord le jus à 110°F. Remplissez les bouteilles de ce jus jusqu'à deux pouces du dessus et bouchez-les immédiatement. Servez-vous de bouchons et de capsules pour boucher les cruches d'un gallon. Stérilisez en mettant dans de l'eau qui a à peu près la même température que les bouteilles et qui est ensuite chauffée lentement jusqu'à 170°F. Tenez les chopines pendant dix minutes à cette température, les pintes pendant quinze minutes, et les gallons pendant trente minutes. Vous pourrez laisser les bouteilles dans l'eau jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment refroidies pour être touchées.

Le cidre doux conservé de cette manière laisse un sédiment, mais que l'on peut éviter en le versant avec soin.

Les essais conduits au Laboratoire des produits de fruits de la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ont démontré que les variétés Rufus, Ribston, Scott Winter, Baldwin, Mavis, Russet, Nonpareil, et un mélange de Ben Davis et Spy, sont excellentes pour la fabrication du cidre doux.

LE PARIGOT

Par J. GEYNET

NOTRE FEUILLETON

Publication autorisée par la Bonne Presse, Paris. Ceux de nos lecteurs qui désireraient prendre un abonnement à ces romans bi-mensuels n'ont qu'à envoyer 24 francs à "La Bonne Presse", 5, rue Bayard, Paris.

— Comment! juste au moment où Jean allait commencer à lui rendre vraiment service, on voulait le lui enlever! Voilà comment on entendait le récom-penser d'avoir, pendant près de trois ans, nourri, habillé, entretenu pour rien un enfant, de s'être privé de quelques petits services qu'il aurait pu rendre pour l'envoyer à l'école!... Non! jamais il ne consentirait à cette combinaison-là. Jean était bien suffisamment instruit. Il gagnerait tout aussi bien sa vie sous la blouse d'un paysan que sous le veston d'un monsieur.

Son père, après tout, n'était qu'un ouvrier... Devant cette fureur déchainée, l'instituteur se hâta de battre en retraite, et tandis que Mme Revel essayait de raisonner son mari, Line, terrifiée, s'enfuit à la recherche de Jean qui avait disparu.

Elle le retrouva au fond du pré qui dévalait derrière la ferme. Accroupi dans l'herbe, la tête dans ses mains, il pleurait silencieusement.

— Oh! Jean! tu pleures! Est-ce que vraiment tu aurais voulu partir, nous quitter? Jean, qu'est-ce que nous deviendrions sans toi?

— Line, je serais parti mais pas pour longtemps, et je serais revenu souvent vous voir... J'aurais appris beaucoup de choses et j'aurais pu, après, gagner beaucoup d'argent!

— Mais, Jean, tu n'as pas besoin de gagner beaucoup d'argent, nous en avons bien assez comme ça!

— Line, tu es trop petite encore, tu ne peux pas comprendre!... René Granier me reproche tout le temps d'être à la charge de ton père et de manger le pain des autres! Si je faisais mes études, je pourrais, après, devenir riche et rendre à tes parents ce qu'ils ont fait pour moi.

— Oh! ce René, je le déteste! C'est toujours lui qui te fait de la peine! Laisse-le dire, c'est un menteur que personne ne croit!... Jean, si tu parlais j'en aurais tant de chagrin que je tomberais malade!

Et la fillette éclate en sanglots.

— Line! Angéline! je t'en supplie, ne pleure pas! Tu sais bien que je ne peux pas te voir pleurer!... Je resterai, je te le promets... là! Es-tu contente?

— Oh! oui, Jean, je suis contente!

Et Line, souriant à travers ses larmes, attache sur son ami un regard de reconnaissance.

Et Jean resta à la Chênevière.

La question de savoir si on accepterait ou refuserait la proposition de l'inspecteur fut discutée à plusieurs reprises entre les Revel et l'instituteur. Finalement, vu le désir exprimé par l'enfant lui-même, il fut décidé qu'il resterait pour un an encore au moins au Moutier. Il profiterait des cours de l'école du soir que l'instituteur allait organiser cet hiver. M. le curé lui prêterait des livres; ainsi il continuerait à s'instruire sans priver la Chênevière de son travail. L'année prochaine, à pareille époque, la question serait de nouveau examinée.

Elle le fut, mais sans plus de succès.

Jean, à mesure qu'il grandissait, se rendait de plus en plus indispensable à la ferme. A quatorze ans, il faisait presque le travail d'un homme. Et ce qui, à part lui, surprenait Germain Revel, malgré le goût toujours très tenace de l'enfant pour l'étude, il accomplissait son travail journalier, non par manière d'acquit et pour se débarrasser, mais avec goût, avec amour même. Il aimait chacun des champs, chacun des prés de la Chênevière; il aimait les troupeaux, les boeufs, les vaches, les chevaux, tous les animaux qu'il soignait diligemment et traitait toujours avec douceur. Il s'intéressait passionnément aux différentes phases de l'exploitation de la ferme.

La campagne, a dit Ernest Hello, ressemble au sanctuaire de Dieu et ce sanctuaire ne s'ouvre pas au premier venu.

Le paysan, lui, n'entre-t-il pas de plein droit dans ce sanctuaire réservé, dont il est en quelque sorte le prêtre? Car la vie des champs, elle aussi, a son cycle liturgique, avec ses grandes divisions, appelant ses élus à de solennelles

fonctions au rite immuable: les semailles, la fenaison, la moisson, les vendanges... Puis le long repos de l'hiver où l'âme, comme le corps, et la terre, se recueillent, se retirent, pour l'effort nouveau que demandera la saison prochaine.

Le paysan est moins insensible qu'on le croit à la poésie qui se dégage des durs labeurs sous lesquels son corps succombe parfois de lassitude, mais dont son âme sent obscurément l'austère noblesse.

Douée d'une sensibilité exquise, l'âme de Jean Verly était plus apte qu'aucune autre à enregistrer, avec ses moindres nuances, la beauté, où qu'elle se trouvât. Un coucher de soleil, un beau clair de lune, le chant d'un oiseau, la vue d'une fleur diaprée par la rosée suffisait à l'emplir d'émerveillement. L'approche et le retour de chaque saison nouvelle étaient attendus par lui comme une fête magnifique à laquelle Dieu lui-même le conviait.

Mais il gardait jalousement en lui, avec une sorte de pudeur, les enthousiasmes qui le grisait. Line en était la seule confidente.

Et c'est ainsi qu'à son insu même il développait l'intelligence et le goût de la nature en sa petite amie, qui avait pris l'habitude de ne voir que par ses yeux à lui et de n'aimer que par son cœur.

Germain Revel éprouva un soulagement extrême lorsque Jean déclara, d'une voix qui tremblait un peu, qu'on ne devait plus parler pour lui ni de bourse ni de lycée; son désir était de rester à la Chênevière.

Cette décision de l'enfant, c'était les larmes de Line, encore, qui l'avaient provoquée.

— Que deviendrai-je si tu pars? avait-elle redit à Jean.

— Mais, Line, avait-il répondu, le cœur gros, essayant de plaisanter, ne serais-tu pas contente de me voir revenir aux vacances avec un bel uniforme comme René Granier?... et je t'assure que moi je ne serais pas le dernier de ma classe, comme on dit qu'il l'est toujours.

— Je ne veux pas que tu aies un uniforme comme René... moi, je trouve que c'est bien laid!

Les sanglots convulsifs de la petite fille avaient fait s'écrouler tous ses beaux rêves dorés. Puisque Line le voulait, il resterait un paysan, il ne quitterait pas la Chênevière.

Pauvre Jean! il devait regretter souvent son généreux sacrifice, mais peut-être ne le fit-il jamais plus amèrement que le jour où, en sa présence, Germain et Claudine Revel eurent une conversation qui devait bouleverser et briser son cœur.

Perdit 10 liv. en deux mois

Put encore maigrir à 50 ans

Voici une lettre qui prouve qu'il n'est pas nécessaire de tolérer l'embonpoint, même si on a atteint l'âge de 50 ans:

"Après avoir atteint l'âge de 50 ans, je me mis à engraisser beaucoup trop, ma digestion allait mal et j'eus des attaques de rhumatisme. Je pris des sels ordinaires et autres remèdes, mais aucun ne me fit un bien durable. C'est alors que je me décidai à essayer les Sels Kruschen. Bientôt, je me sentis, différent, plus vigoureux, mieux portant — mon énergie revint, le rhumatisme me quitta et, à ma grande surprise, au bout de deux mois, j'avais perdu 10 livres. Je mangeais plus copieusement, cependant, car ma digestion s'était beaucoup améliorée".

W.H.G.

Les nombreux sels vivifiants de Kruschen stimulent les fonctions organiques de plusieurs façons différentes. L'estomac, le foie et le rein profitent immédiatement de ces effets bienfaisants. Le sang est purifié, rafraîchi et vivifié. Vous éprouvez un regain d'énergie physique et mentale; vous oubliez bientôt indigestion, rhumatisme et dépression. Vous vous sentez une toute autre personne.

Line venait d'avoir quatorze ans. On était à la fin de l'automne.

— Dis donc, la Claudine! fit Germain Revel entrant dans la cuisine au fond de laquelle, près de la porte ouverte de sa chambre, Jean était occupé à réparer un outil.

— Eh bien?... interroge Claudine affairée autour du fourneau.

— Je crois que le moment serait bien choisi pour nos projets au sujet de Line. Elle a quatorze ans. C'est une belle fille, sûr! Mais un peu plus d'instruction ne lui nuirait pas... Nous avons fait le sacrifice de sortir le Raymond pendant quatre ans, que même cela ne lui a pas servi à grand chose; mais n'importe, il serait juste de faire pour Line comme pour son frère.

à suivre

Demandez à la Mère— elle le sait.

La mère a pris ce remède avant et après la venue des bébés. Cela lui donnait plus de force et d'énergie, quand elle était nerveuse et épuisée... L'a maintenue en santé pendant la durée de l'âge critique. Rien d'étonnant qu'elle le recommande.

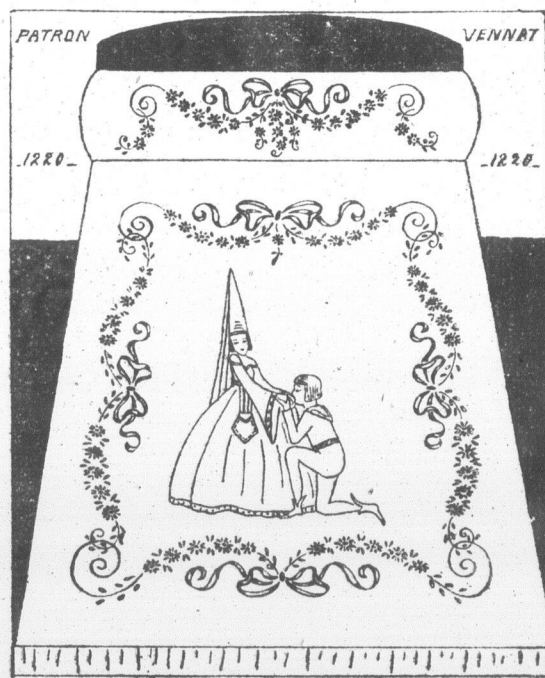
Le COMPOSE VÉGÉTAL de LYDIA E. PINKHAM

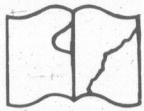
La broderie est un agréable passe-temps

No 1220 Couvre-lit "Le Troubadour et la Châtelaine". Délicieux dessin. Dame robe rose avec courants jaune et mauve, page gros bleu garni jaune. Boucle rose, fleurs de toutes les couleurs.

Etampé sur meilleur coton jaune Wabasco 2 x 2½ verges \$1.49, 2½ x 2½ vgs \$2.10. Sur coton blanc fini toile 2 x 2½ vgs \$1.98. Nous recommandons spécialement pour la broderie l'emploi du superbe coton perlé M. F. A. Environ \$1.05.

Catalogue de broderie 20c, album de Layette 15c. Abonnez-vous à notre Revue Mensuelle de Broderie et de Musique 12c seulement par an. BULLETIN DE LA FERME, Casier 139, St-Roch, Québec.





La Coopérative Fédérée de Québec

Fournit les commentaires suivants sur les marchés

Semaine du 24 septembre au 1er octobre

BEURRE

Il y a eu très peu d'activités sur le marché au beurre au cours de la semaine dernière.

Les arrivages actuels sont suffisants pour alimenter la demande pour consommation immédiate et avec peu d'opérations de la part des entrepreneurs, notre marché a été tranquille et plutôt avec tendance à la baisse.

Undi après-midi, le premier octobre numéro un pasteurisé était coté au gros de 19¼c à 19¾c la livre.

FROMAGE

Avec diminution dans les arrivages de fromage de septembre et une assez bonne demande de la part du marché anglais, les prix restent stables.

Le fromage coloré est rare et très recherché; actuellement, cette dernière qualité trouve facilement preneur de ¼c à ¼c la livre de plus que le fromage blanc.

ŒUFS

Le marché aux œufs s'est continué faible à Montréal et une baisse de un sou la douzaine a été enregistrée dans les prix.

Sur le marché de Québec, la demande a été un peu plus active et avec des arrivages restreints, les prix ont facilement subi une avance de deux à trois sous la douzaine.

VOLAILLES VIVANTES

Il y a eu de forts arrivages de sujets de qualité secondaire et avec une forte pression de vente pour ces derniers que l'on voulait se départir au plus tôt, il en est résulté une baisse de prix d'environ un sou la livre pour toutes les différentes catégories comprenant poules et poulets.

La période des fêtes juives étant maintenant terminée, nous prévoyons une demande plutôt restreinte pour les volailles vivantes; conséquemment, nous conseillons à nos expéditeurs de continuer à engraisser leurs volailles pour les expédier abattues aussitôt que la température le permettra.

ANIMAUX VIVANTS

ARRIVAGES à la Pointe St-Charles, lundi, le 1er octobre, 1934:
Bétail, 1243; veaux, 1173; porcs, 1424; moutons, 56.

BÉTAIL

Les ventes du début de la matinée se composaient surtout de taureaux et de bêtes à cornes destinés à la mise en conserve. Ces sujets ont maintenant leur ferme, soit de 1c à 1¼c la livre.

Les bons bouillons venant de l'Ouest se vendaient assez facilement de 4c à 4¼c la livre, et les moyens de 3½c à 3¾c. Les sujets d'assez bonne qualité rapportaient de 3c à 3½c avec les communs de 2¼c à 2¾c et les très légers 1½c. Les vaches se vendaient très lentement, 2½c étant le prix offert pour les meilleures vaches de l'Ouest. Les bonnes vaches se vendaient de 2c à 2¼c, les communes 1½c à 2c. On s'attend à peu de changements sur ce marché au cours de la présente semaine.

VEAUX

Les arrivages étaient plus légers et nous estimons que les prix ont bénéficié d'une avance d'un quart de sou sur pratiquement toutes les classes. Les bons veaux de lait se vendaient de 5½c à 6c avec quelques sujets de choix à

6¼c. Les moyens rapportaient de 5c à 5½c et les communs de 3c à 4c. Les veaux de champs se sont vendus entre 2c et 2½c. La plupart des ventes étaient faites à 2¼c.

MOUTONS AGNEAUX

Les prix se sont maintenus fermes à la suite d'arrivages plutôt modérés. Les bonnes agnelles et les agneaux châtrés se vendaient à 5¼c et les sujets communs et légers rapportaient 3¾c, de même que les agneaux non châtrés qui, à partir d'aujourd'hui, subissent une coupe de 2c la livre au lieu de celle d'un sou qui a été faite jusqu'à cette date. Les agneaux pesant plus que 100 livres se vendaient 4¾c et les acheteurs cherchaient à imposer une coupe de 2c la livre sur les agneaux de 110 livres et plus. Nous nous attendons à ce que les prix se maintiennent fermes aux niveaux actuels pendant les quelques semaines à suivre. Bien que les vendeurs aient fait l'impossible pour monter les prix à 6c les acheteurs n'ont pas voulu consentir à cette avance.

PORCS

Le marché des porcs a été d'une lenteur particulièrement pénible pour ceux qui avaient des sujets à vendre. Les maisons de salaison n'offraient que 7½c pour les bœufs lors de l'ouverture du marché ce matin et bien que les vendeurs aient gardé leurs porcs jusqu'à tout près de 5 heures, il fut impossible de les amener à démordre de leur prix. Les sujets de choix bénéficiaient d'une prime de \$1.00 par tête. Les sujets de boucherie et les lourds subissaient une coupe d'un demi sou la livre; les extra lourds et les légers se vendaient à 1c de moins la livre que les bœufs. La demande pour les truies a été plutôt lente par suite d'un nouveau règlement que le Ministère Fédéral rendait obligatoire aujourd'hui, empêchant qu'aucun porc ne fut expédié en dehors du marché, même pour fin d'abatage immédiat. Nous sommes dans l'impossibilité de dire au juste ce à quoi nous pouvons nous attendre en fait de prix pour les porcs au cours des quelques semaines à venir, mais la tendance reste décidément à la baisse.

VEAUX ABATTUS

Marché de Montréal stable, mais aucun changement à noter dans les prix. Dans la ville de Québec, il y a eu une demande très active et avec peu d'arrivages les prix ont subi une avance de un à deux sous la livre.

LARDS ABATTUS

Marché tranquille; demande très limitée qui a occasionné une baisse d'environ un demi sou la livre à Québec et deux sous la livre à Montréal.

Si votre abonnement n'est pas payé à date, veuillez donc nous rendre le service de solder sans délai. Les règlements que nous impose l'Association coopérative des vérificateurs de circulations des journaux et périodiques (A.B.C.) nous obligent de discontinuer le service du journal à tout abonné dont la souscription n'est pas payée dans les trois mois qui suivent la date d'échéance de l'abonnement. Ne soyez pas surpris si un bon jour le journal ne vous parvient plus; vous n'aurez qu'à vous demander si votre abonnement n'était pas en retard?

PRIX de REMISE de la COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE de QUÉBEC

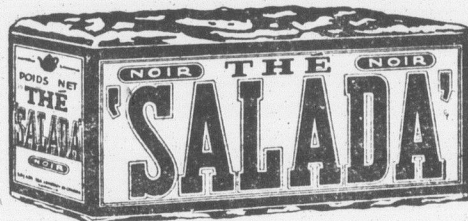
A QUÉBEC

ŒUFS		Veaux abattus engraisés au lait	
A gros	32c doz.	Bon	14c la lb.
A moyens	30c "	Moyen	12c "
B	24c "	Commun	08c "
C	20c "	Agneaux abattus	
		No 1, 35 à 45 lbs.	09½c la lb.
		No 2, 30 à 35 lbs.	09c "
		No 3, 25 à 30 lbs.	08c "

LARD		MOUTONS ABATTUS	
No 1, 90 à 140 lbs.	11c la lb.	No 1	6c la lb.
No 2, 140 à 175 lbs.	10½c "	No 2	5c la lb.
No 3, 175 à 225 lbs.	10c "	No 3	4c la lb.

Nous ne recevons pas de volailles vivantes à notre succursale de Québec.
Voir plus haut sur cette page les prix payés à Montréal.

Quelle saveur! Quel arôme!



MÉLANGE
ORANGE
PEKOE

pour une occasion spéciale

Prix de remise de

La Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul-Est, Montréal

SEMAINE FINISSANT LE 29 SEPT. 1934

PRIX DE REMISE POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 25 SEPT. 1934 INCLUSIVEMENT.

BERURE FRAIS		FROMAGE	
No 1 pasteurisé	19 1/16c	Blanc	Coloré
No 1 non pasteurisé	18 9/16c	No 1	No 1
No 2	18 1/16c	No 2	No 2

TRÈS IMPORTANT: Aucune commission ou frais d'emmagasiner à déduire de nos prix de remise de beurre et de fromage.

POULES VIVANTES

A	15c la lb.
B	13c "
C	10c "
Cogs.	07c "

JEUNES CANARDS VIVANTS

A	15c la lb.
B	13c "
C	11c "

VIEUX CANARDS VIVANTS

A	12c la lb.
B	10c "
C	9c "

"Poulets à Griller (Vivants)"

(comprenant Blanc et de couleurs)

A—2½ lbs.	16c la lb.
B—2 lbs.	13c "
C—1½ lb.	11c "

Poulets Vivants

A—5 lbs et plus	17c la lb.
B—4 lbs à 5 lbs.	15c "
C—3 lbs à 4 lbs.	11c "

LAPINS VIVANTS

Doivent peser au moins 5 lbs 8c la lb.

ŒUFS

A—gros	29c Doz.
A—moyens	27c "
A—Poulettes	25c "
B	22c "
C	17c "

Pigeons vivants, le couple

20c

PORCS ABATTUS

No 1	11c la lb.
No 2	10c "
No 3	09c "

VEAUX ABATTUS

engraisés au lait

Bon	9c la lb.
Moyen	8c "
Commun	5c "

Animaux vivants

Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi le 1er Oct. 1934.

Par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Ltée

Porcs		Veaux de lait	
Porc à bacon (Select)	180 à 220 lbs. \$7.50	Choix	5½c à 6¼c lb
Prime de \$1.00		Bon	5c à 5½c "
		Moyen	4c à 4½c "
		Commun	3c à 3½c "
Porc à bacon	180 à 220 lbs. \$7.50	Veaux de champs	
Porc à boucherie	160 à 230 lbs. \$6.50 à \$7.00	Bon	2¼c à 2½c la.
Porcs légers et à engrais	120 à 160 lbs. \$7.00	Commun	1¾c à 2¼c "
Porcs lourds	240 à 270 lbs. \$7.00	Agneaux	
Extra lourds	270 lbs ou plus \$6.50	Bon	5½c à 5¾c lb.
Truies	\$5.00 à \$6.00	Moyen	5¼c à 5½c "
Vaches		Commun	3½c à 3¾c "
Choix	2¼c à 2½c lb	Bon bœliers	4½c à 4¾c "
Bonne	2c à 2¼c "	Moutons	
Moyenne	1¾c à 2c "	Bon	2c à 2¼c lb.
Commune	1¼c à 1½c "	Commun	1c à 1½c "
Très commune	¾c à 1c "	Bouillons	
		Choix	4c à 4½c lb
		Bon	3½c à 4c "
		Moyen	3c à 3½c "
		Commun	2c à 2½c "
		Commun (légers)	1¼c à 1½c "
		Taureaux	
		2¼c à 3c	2c à 2½c
		2½c à 2¾c	1¾c à 2c
		1¾c à 2c	1½c à 1¾c
		1¼c à 1½c	1¼c à 1½c



EMPRUNT DE REMBOURSEMENT DE 1934
DU
DOMINION DU CANADA

Le ministre des Finances met en souscription publique:

Bons 2% à deux ans, échéant le 15 octobre 1936

Prix d'émission: 98.90 et les intérêts courus, rendant 2.57% jusqu'à l'échéance.

Bons 2½% à cinq ans, échéant le 15 octobre 1939

Prix d'émission: 98.15 et les intérêts courus, rendant 2.90% jusqu'à l'échéance.

Bons 3% à huit ans, échéant le 15 octobre 1942

Prix d'émission: 97.00 et les intérêts courus, rendant 3.43% jusqu'à l'échéance.

Bons 3½% à quinze ans, échéant le 15 octobre 1949

Prix d'émission: 96.50 et les intérêts courus, rendant 3.81% jusqu'à l'échéance.

Le principal est payable sans frais, en monnaie légale du Canada, au siège social de la Banque du Canada, à Ottawa, ou à toute succursale de cette banque au Canada.
Les intérêts seront payés semestriellement, le 15 avril et le 15 octobre, en monnaie légale du Canada, sans frais, à toute succursale canadienne de banque à charte.

Coupures

Bons de deux ans, \$1,000
Bons à cinq ans, \$500 et \$1,000
Bons à huit ans, \$500 et \$1,000
Bons à quinze ans, \$100, \$500 et \$1,000

Souscriptions en espèces

Toutes les souscriptions en espèces seront sujettes à répartition. Dès que le plan de répartition aura été annoncé, le paiement intégral des bons attribués devra être effectué promptement contre livraison des titres provisoires, qui aura lieu le ou vers le 15 octobre.

Souscriptions de conversion

Les porteurs de Bons de la Victoire 5½% échéant le 1er novembre 1934 pourront, tant que les listes de souscription resteront ouvertes, et après en avoir détaché et conservé le coupon du 1er novembre prochain, présenter leurs bons, au lieu d'espèces, en paiement de souscriptions à une égale valeur nominale de bons d'une ou plusieurs échéances de la nouvelle émission et recevoir prompte et entière livraison des bons auxquels ils auront souscrit. Le prix de rachat des Bons de la Victoire 5½% est fixé ainsi qu'il suit:

- 100 p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 2% à deux ans et aux bons 2½% à cinq ans.
- 100½ p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3% à huit ans, déposées le ou avant le 6 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.
- 100¼ p. 100 de leur valeur nominale en paiement de souscriptions aux bons 3½% à quinze ans, déposées le ou avant le 6 octobre, et 100 p. 100 de leur valeur nominale après cette date.

Les porteurs recevront en espèces la différence entre le prix de rachat de leurs Bons de la Victoire et le prix des bons de la nouvelle émission.

Le montant de cet emprunt est limité à \$250,000,000.

L'emprunt est autorisé par Acte du Parlement et principal et intérêts sont imputés sur le Fonds du revenu consolidé du Canada.

Le produit de cet emprunt servira à rembourser \$222,216,850 de bons 5½% du Dominion du Canada échéant le 1er novembre 1934. Le restant sera affecté aux besoins généraux de l'Etat, y compris l'amortissement de bons du Trésor à court terme.

Les souscriptions seront acceptées et des reçus émis par toute succursale canadienne de banque à charte et par les négociants en valeurs attitrés, desquels on peut se procurer des bulletins de souscription et des copies du prospectus officiel contenant des détails complets sur l'emprunt.

Les demandes ne seront pas valables si elles sont faites sur des formules autres que celles sortant des ateliers de l'Imprimeur du Roi.

La souscription sera ouverte le 1er octobre 1934 et close le ou avant le 13 octobre 1934, avec ou sans avis, à la discrétion du ministre des Finances.

REÇU LE

27 SEP. 1976

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, LE 1ER OCTOBRE 1934

PER
B-226

S

COOPÉR
INDUSTRI

PARAIT
LES J

VOLUME X

Qu

Vous s
tail, tra
Pocatio

On y
vieux -

\$1.

pour le vo